

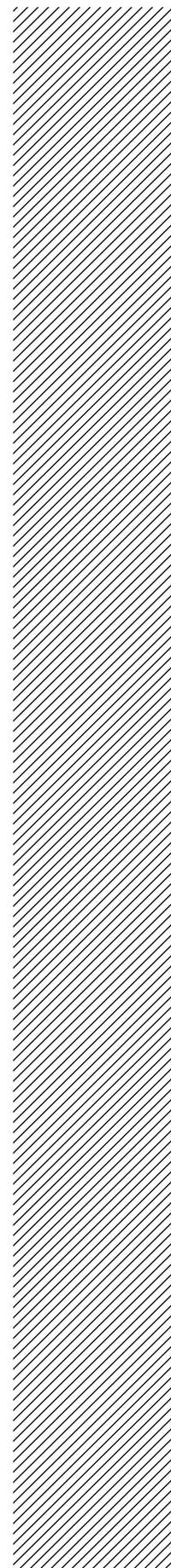


 ÉTUDE

LES MUTATIONS RÉCENTES ET À VENIR DU SECTEUR DES PORTES DU 18^E

LES ÉVOLUTIONS DES PORTES ET DES PROJETS
D'AMÉNAGEMENT INSCRITS DANS LE PÉRIMÈTRE DU NPNRU

SEPTEMBRE 2019



Directrice de la publication : **Dominique ALBA**
Étude réalisée par : **Ludovic PEPION, avec le concours de Marina RIBEIRO**
Sous la direction de : **Patricia PELLOUX**
Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**
Mise en page : **Apur**
www.apur.org

Sommaire

INTRODUCTION	4
Du PNRU au NPNRU	8
Avancement des projets entre 2002 et 2015	9
Etat d'avancement à horizon 2020	10
Secteur Binet (porte de Montmartre)	12
Secteur Croisset (porte de Clignancourt)	14
secteur poissonniers (porte des Poissonniers)	16
La séquence des HBM (porte de Montmartre - porte de Clignancourt)	18
La séquence porte de la Chapelle - porte d'Aubervilliers	20
Les opérations récemment livrées et en livraison	22
Les enjeux de mutation du secteur	24
1. Mieux intégrer les grandes infrastructures et les grandes emprises en enclos	26
2. Transformer les limites de la ville en lieux de centralité	30
3. Connecter les quartiers existants et les aménagements récents	36
4. Poursuivre la mixité fonctionnelle	38
5. Poursuivre la mixité sociale	44
6. Intensifier les qualités de la ceinture verte	50
CARTOGRAPHIES DE SYNTHÈSE	54
Enjeux de mutation du secteur	54
État actuel et opérations récentes et à court terme	56
Les mutations du secteur à horizon 2024 et au-delà	58

INTRODUCTION

Un Grand programme de renouvellement urbain de la couronne parisienne, le GPRU, a été engagé par la ville de Paris au début des années 2000 avec pour objectif la requalification de ce grand territoire marqué par la présence d'importants quartiers en difficulté et traversé par de lourdes infrastructures, génératrices d'autant de coupures urbaines. Plusieurs actions ont été mises en œuvre, suivies de nombreuses réalisations. En 2008, le secteur « porte de Montmartre-porte de Clignancourt » est intégré au PNRU, Programme national de renouvellement urbain.

Aujourd'hui, ce périmètre s'étend à la porte d'Aubervilliers et devient le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) des « portes du 18^e ». Il s'intègre à la requalification des boulevards des Maréchaux en lien avec la réalisation du tramway T3 et à la transformation des « portes en places », opération de couture urbaine entre Paris et les communes riveraines. Les mutations engagées de part et d'autre du boulevard périphérique ont ainsi vocation à valoriser les liens entre Paris et les communes voisines de Seine Saint-Denis.

La première séquence du programme de renouvellement urbain a initié une mutation du secteur qui se prolonge et s'étend dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU). Défini tout d'abord dans le cadre des nouveaux contrats de ville, le périmètre des portes du 18^e, inscrit dans le protocole du NPNRU en 2016, prolonge la réflexion et les opérations engagées à l'ouest du faisceau ferré (porte de Montmartre – porte des Poissonniers) et s'étend à l'est de la porte de la Chapelle à la porte d'Aubervilliers.

Le secteur des portes du 18^e fait déjà l'objet d'une analyse territoriale de l'Apur via l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020.

Les indicateurs de cette évaluation mettent en avant une situation sociale singulière à Paris, et notamment une fragilité économique et sociale de la population résidente (+61% de demandeurs d'emploi entre 2010 et 2014).

En contre-champ de cette situation sociale difficile, de très nombreux projets d'aménagement sur le secteur et dans un périmètre proche permettent d'envisager une mutation significative de ce territoire.

Ces mutations se dessinent sur le long terme, mais aussi à moyen et court terme avec un calendrier resserré sur certaines opérations mobilisées dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Ce document répond à un double objectif :

- **présenter une vision d'ensemble du devenir de ce territoire en mettant en évidence les aménagements récents depuis la création du PNRU « porte de Montmartre - porte des Poissonniers » et poursuivis dans le cadre du NPNRU des portes du 18^e.**
- **restituer les grandes orientations qui devront structurer les aménagements futurs du secteur en intégrant le récolement des projets et leurs impacts sur l'espace public.**

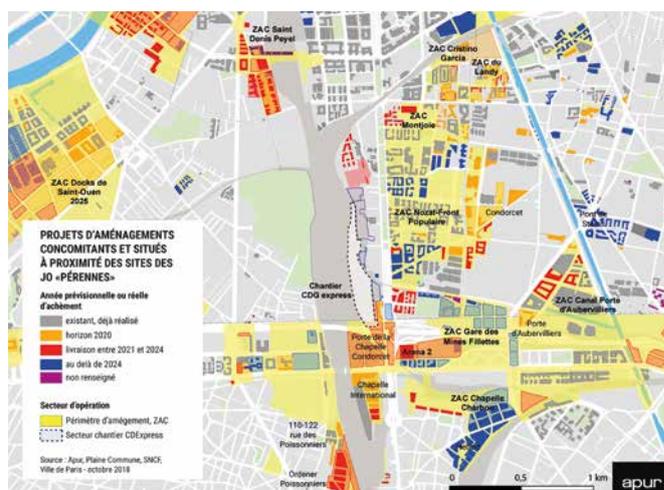


© air-images - ph. Guignard

LES PORTES DU 18^È - VUE AÉRIENNE DEPUIS LA PORTE D'AUBERVILLIERS

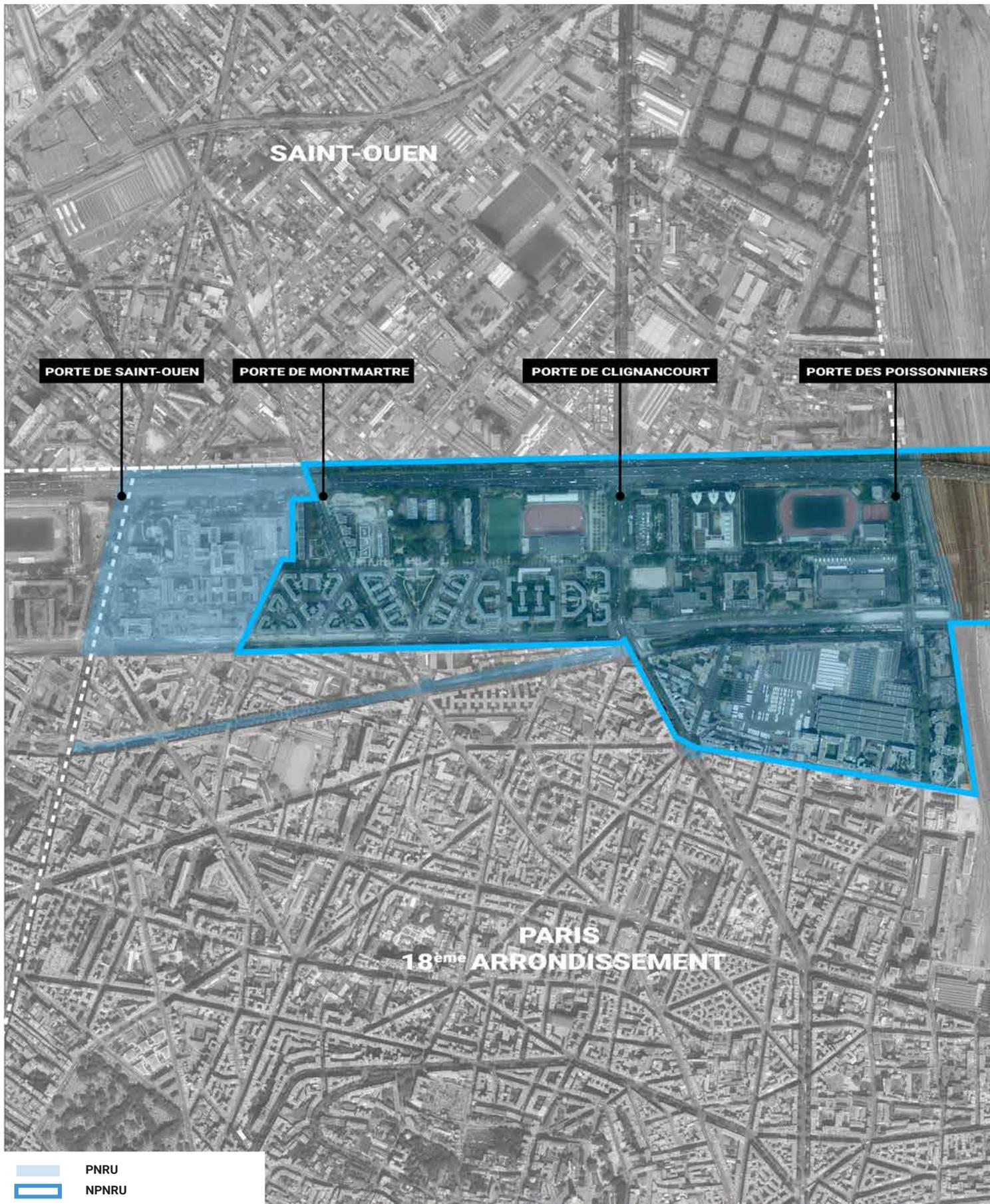


Les quartier de politique de la ville et périmètre des NPNRU



Projets d'aménagements situés à proximité des sites des JO

PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE PRÉSENTANT LES PÉRIMÈTRES DU PNRU ET NPNRU





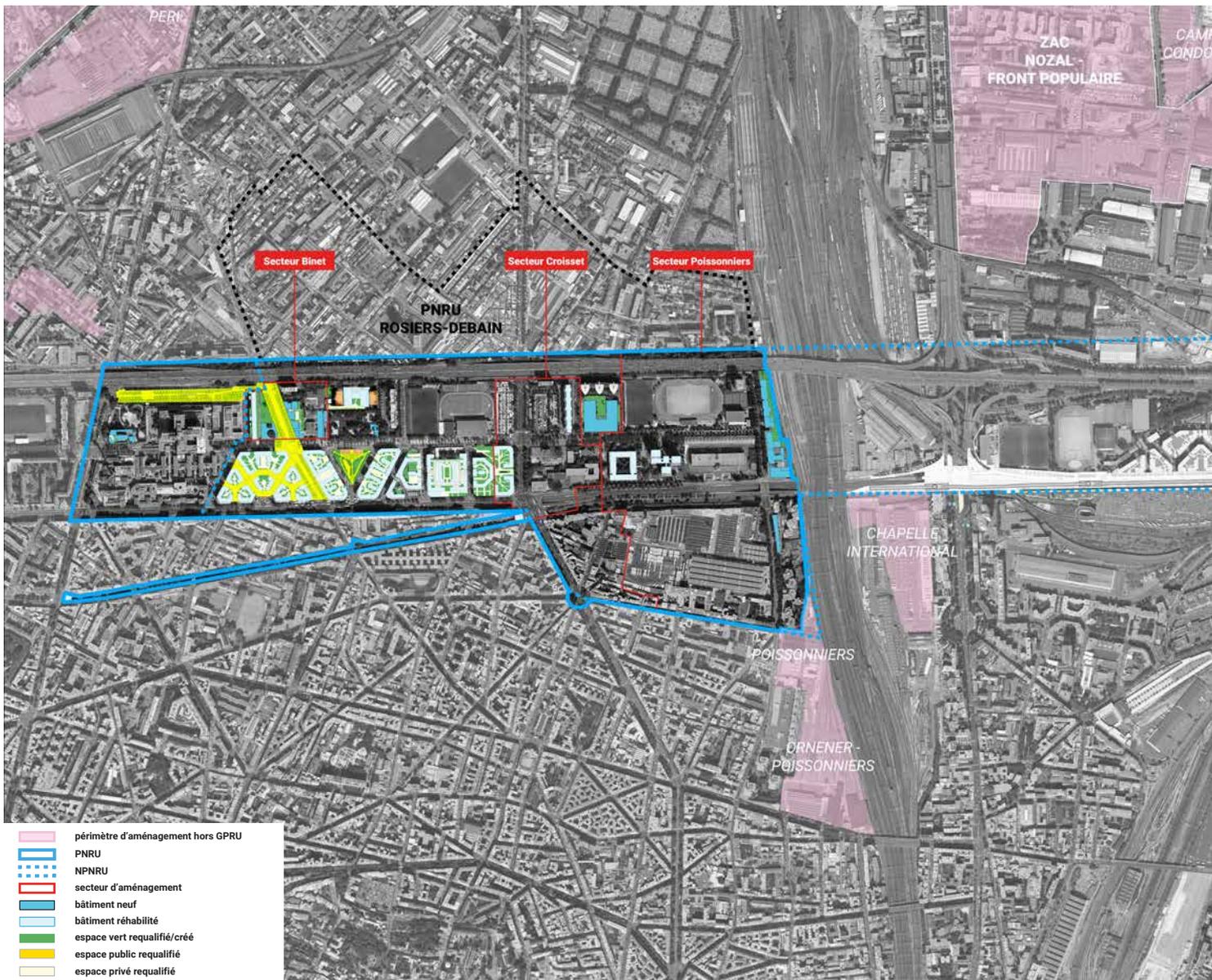
Source : Aerodata 2015

1.

2002-2020 du PNRU au NPNRU

Avancement des projets entre 2002 et 2015

Depuis 2002 s'est initiée une campagne de mutation en profondeur des portes du nord-parisien. La création du GPRU à l'échelle de Paris a ainsi permis de lancer des études et des travaux sur les ensembles immobiliers et les espaces publics situés entre les portes de Saint-Ouen et des Poissonniers. Entre 2008 et 2015, ce secteur « porte Montmartre - porte de Clignancourt » est intégré au PNRU encadré par l'ANRU.



Contexte du PNRU

Le PNRU « porte Montmartre - porte de Clignancourt » s'est développé dans un environnement lui-même riche en projets. Bordé au nord par le PNRU « Rosiers-Debain » situé sur le territoire de Saint-Ouen (dont le programme vise essentiellement la transformation de l'habitat insalubre), il est aussi directement concerné par les programmes d'aménagement des emprises en bordure des voies ferrées au sud : les opérations rue des Poissonniers et Ordener-Poissonniers (création de logements et aménagement des espaces publics).

Le PNRU « porte Montmartre - porte de Clignancourt » est également contemporain des grandes opérations de reconquête des emprises ferrées et infrastructurelles

à l'est du faisceau nord : le lancement de l'opération Chapelle International en 2008, le lancement de l'opération Macdonald en 2008 et des études sur le secteur de la porte d'Aubervilliers, ainsi que de la Zac Claude Bernard en 2005. Le PNRU « Résidence Michelet » est également en cours sur cette première séquence liée à l'ANRU.

En dehors de ces périmètres d'opération, les espaces publics des portes parisiennes sont considérablement transformés en 2012, puis en 2018 par l'arrivée du tramway T3 porte de la Chapelle et son prolongement jusqu'à la porte d'Asnières qui contribue au désenclavement des logements et les programmes existants.

CARTE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LE PÉRIMÈTRE PNRU ENTRE 2002 ET 2015



Source : Interatlas 2005

89ha

Surface couverte par le périmètre du PNRU

Programmes engagés

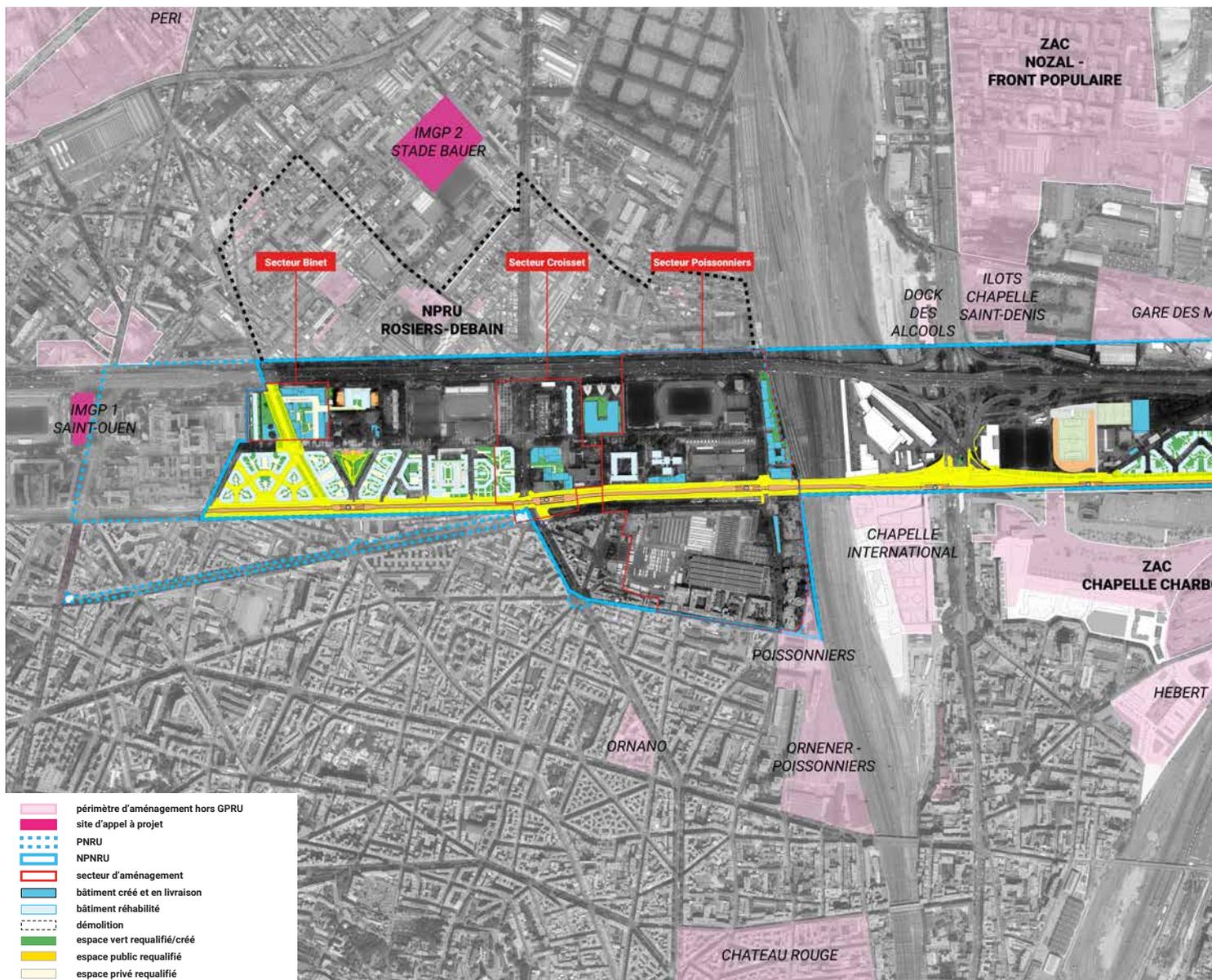
Le PNRU « porte Montmartre - porte de Clignancourt » est essentiellement structuré autour de trois secteurs d'aménagements (secteur Binet, secteur Croisset et secteur des Poissonniers) ainsi que du programme de rénovation des habitations à bon marché (HBM) dont Paris Habitat est le bailleur principal sur ce secteur.

En cohérence avec les orientations du programme de l'ANRU visant l'**amélioration du cadre de vie**, le **désenclavement du quartier** ainsi que la **mixité des programmes** (mixité fonctionnelle et sociale), les opérations engagées visent :

- **la rénovation des logements existants** ou la démolition de certains comme les tours de logements porte de Saint-Ouen, porte Montmartre et porte de Clignancourt ;
- **la création d'équipements publics** sur des parcelles indépendantes ou en rez-de-chaussée des bâtiments pour des programmes de taille moins importante ;
- **L'aménagement des espaces publics** desservant ces programmes.

Etat d'avancement à horizon 2020

La première séquence du programme de renouvellement urbain a initié une mutation du secteur qui se prolonge et s'étend dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU). Défini tout d'abord dans le cadre des nouveaux contrats de ville, le périmètre des portes du 18^e inscrit dans le protocole du NPNRU prolonge la réflexion et les opérations engagées à l'ouest du faisceau ferré (porte de Montmartre – porte des Poissonniers) et s'étend à l'est, de la porte de la Chapelle à la porte d'Aubervilliers. Le protocole de préfiguration signé en 2017 définit ainsi quatre grands objectifs prioritaires sur le secteur : le désenclavement des quartiers dans le cadre de démarches concertées, l'amélioration des conditions de vie des habitants et le renforcement de la mixité sociale, l'amélioration du cadre de vie ainsi qu'une mixité fonctionnelle au service du développement, de l'emploi et de la qualité urbaine.



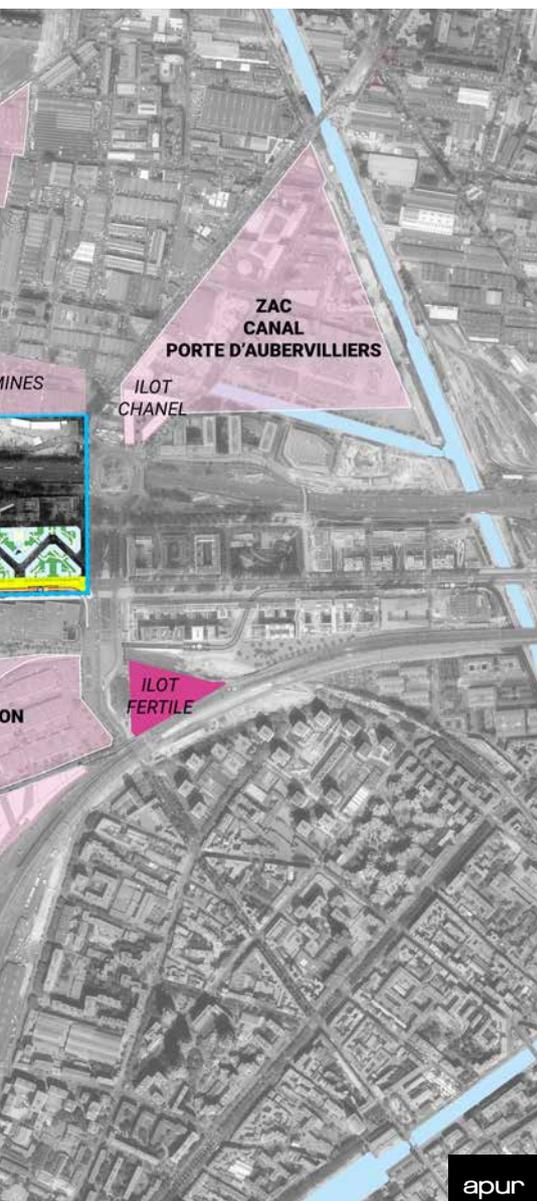
Contexte du NPNRU

Le NPNRU des Portes du 18^e s'inscrit dans un environnement de projets intensifié par rapport à la situation de 2002. Cette intensification des secteurs d'aménagement autour des portes est liée, en partie, à la poursuite de certaines opérations déjà engagées (le NPRU « Rosiers-Debain » ou encore les ZAC du canal porte d'Aubervilliers et Nozal Front-populaire sur le territoire de Plaine Commune, et des secteurs poissonniers et Ordener-poissonniers, Chapelle International sur le territoire parisien).

L'intensification des travaux est d'autre part liée à la création récente ou à venir de nouveaux secteurs de projet à Plaine Commune (Dock des Alcools et îlots Chapelle Saint-Denis à horizon 2024, l'IMGP sur le stade Bauer lancé en 2019) et à Paris (le site Hébert et Chapelle Charbon lancés en 2019, la ZAC Gare des Mines).

Aussi, le contexte des jeux olympiques et paralympiques de 2024 est porteur d'une dynamique de projets le long de l'axe menant de la porte de la Chapelle, où est implantée l'Arena, au Stade de France et au futur centre aquatique.

CARTE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES ET EN LIVRAISON SUR LE PÉRIMÈTRE NPNRU A HORIZON 2020



Source : Aerodata 2015

118ha

Surface couverte par le périmètre du NPNRU

Programmes en livraison

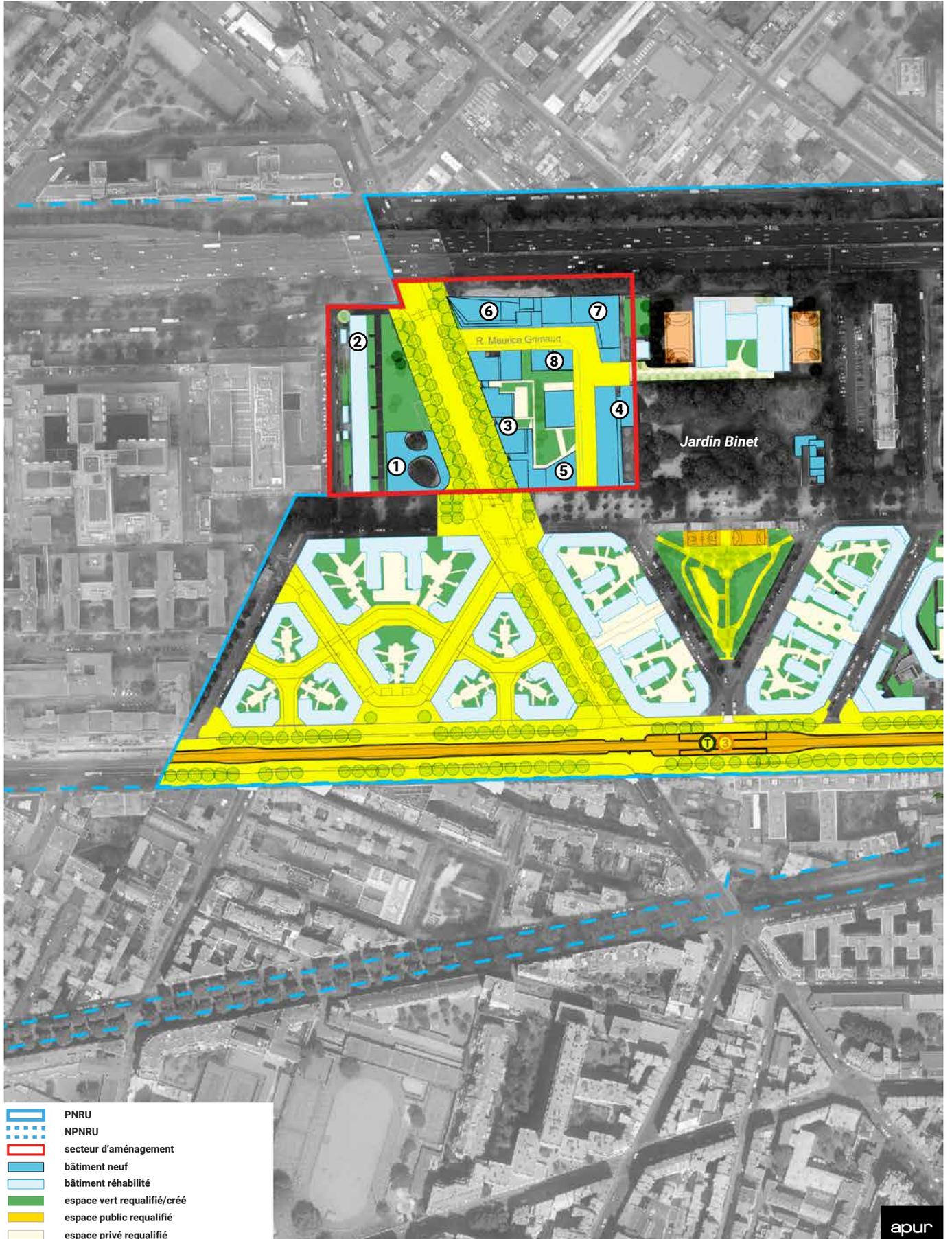
Depuis 2015 les mutations urbaines à l'intérieur du périmètre du NPNRU s'inscrivent tout d'abord dans la poursuite des aménagements engagés sur l'espace public depuis 2008 avec la livraison du tramway sur le tronçon porte de la Chapelle - porte d'Asnières, ainsi que sur les secteurs Binet, Croisset et Poissonniers. Sur le secteur Binet, les derniers lots (programmes hôteliers et de bureaux) au nord ainsi que la rue Maurice Grimaud ont été livrés ; sur le secteur Croisset l'appel à projet IMGP2 porte de Clignancourt et la requalification du collège Utrillo sont engagés ; sur le secteur Poissonniers Efidis va ouvrir son chantier pour un programme de logements le long du boulevard Ney.

Programmes post-2020

De nouveaux projets ont également émergé et débutent des chantiers qui vont s'étendre au-delà de 2020 : le projet de Campus Condorcet (dont la livraison est attendue pour le deuxième semestre 2022), l'Arena (livraison attendue pour fin 2022) et la Zac de la Gare des Mines, ainsi que la transformation du site de la Ratp rue Belliard.

Outre les trois grandes portes qui structurent le site et qui font l'objet d'étude de requalification, de nouveaux sites sont également à l'étude : les centres sportifs Dauvin et Poissonniers choisis comme site d'entraînement pour les jeux olympiques et paralympiques de 2024 ; la tour des Poissonniers pour laquelle est à l'étude un programme de logements étudiants, un foyer de jeunes travailleurs ainsi qu'un programme associatif ; la résidence des Poissonniers appartenant à ICF ; la caserne Gley. A l'est, deux grands sites font aujourd'hui l'objet de nouvelles études : le site Dubois (SNEF), et la cité Charles Hermite (Paris Habitat).

SECTEUR BINET (PORTE DE MONTMARTRE)

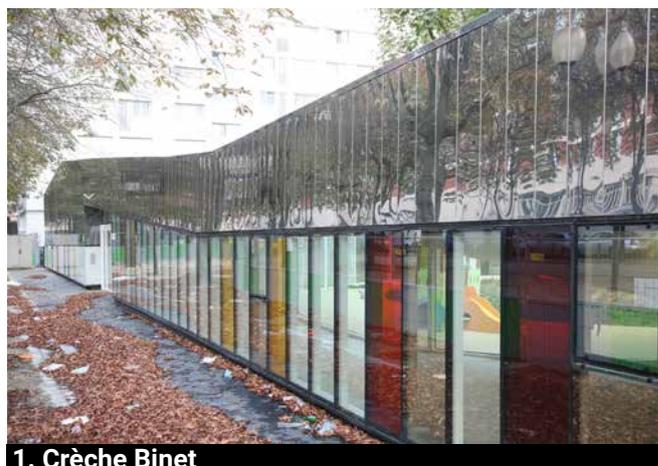


	MOA	MOE	PROG	LIVRÉ
1	Ville de Paris	Béal & Blanckaert	Crèche	2010
2	PH*	Lacagne et Stafié	Réhabilitation des logements	2011
3	PH*	Babin Renaud	84 logements 1 bibliothèque 1 centre d'animation 1 centre social 1 halte garderie	2013/ 2014
4	Ville de Paris	DE-SO	Ecole polyvalente (maternelle et élémentaire)	2014

5	PH*	Kempte Hill	50 logements 1 PMI 1 cabinet dentaire	2016
6	SEH	Marrec & Combarel	1 hôtel de 170 chambres bureaux commerces	2018
7	RIVP*	Atelier Zundel & Cristea	1 hôtel d'activités salle polyvalente commerces	2018
8	AFL	ARCHI 5 PROD	26 logements	2020

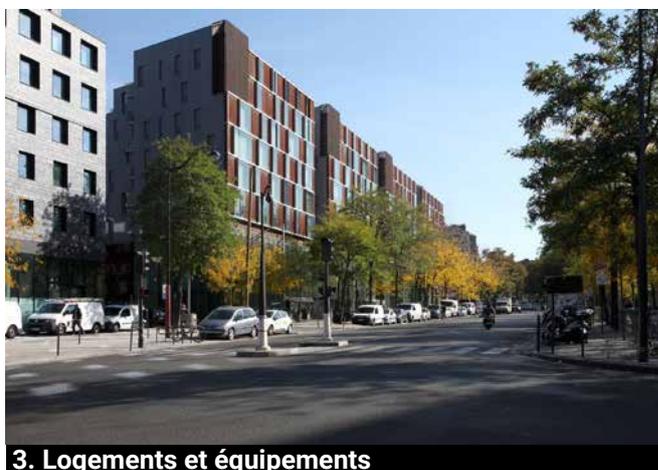
Le secteur Binet concentre un nombre important de projets visant à requalifier la porte de Montmartre. Initiée par la création de la crèche Binet, le secteur s'est reconstruit autour d'une programmation diversifiée, visant tout autant la requalification des équipements et espaces publics existants (groupe scolaire Dorléac, avenue de la porte Montmartre), que la création de programmes nouveaux (hôtellerie, activités, bureaux, logements) disposant notamment de programmes sociaux en rez-de-chaussée.

Engagées dans le cadre du PNRU, ces opérations se sont poursuivies depuis 2015 avec la livraison des programmes au nord du secteur (hôtels et hôtels industriels) et la livraison des espaces publics (rue Grimaud).



1. Crèche Binet

© J. Leroy - Mairie de Paris



3. Logements et équipements

© Apur - David Boureau



4. Groupe scolaire F. Dorléac

© C. Jacquet - Mairie de Paris

* PH = Paris Habitat

* RIVP = Régie immobilière de la Ville de Paris

SECTEUR CROISSET (PORTE DE CLIGNANCOURT)



	MOA	MOE	PROG	LIVRÉ
1	PH	-	ITE Modification de la distribution	1990 2014
2	PH	-	Démolition d'une tour d'habitation	2015 (autorisation)

Le secteur Croisset poursuit son projet de requalification avec des opérations, à l'image du projet IMGP 2 qui vient de désigner Vincent Lavergne lauréat du site de la porte de Clignancourt dont la démolition de la tour de logements a été autorisée en 2015, ou de l'opération de logements de Paris Habitat engagée dès le PNRU et livrée en 2018 (Hardel & Le Bihan).

Les aménagements du secteur mettent en avant des programmes publics importants comme la réhabilitation ou création d'équipements scolaire (collège Utrillo, centre universitaire Clignancourt), et des espaces publics également essentiels, notamment la requalification à l'étude de la porte de Clignancourt.

2	VP	La Sierra Prod	cinéma sous chapiteau prog. temporaire	2020 -
3	PH	Hardel & Le Bihan	103 Logements 1 commerce 1 restaurant U	2018
4	DP 75*	TANK Architecte	Extension et restructuration du collège Utrillo	2020

hors secteur Croisset

	MOA	MOE	PROG	LIVRÉ
5	PSL*	Gaëlle Péneau architectes associés	7 amphithéâtres, locaux d'enseignement, pôle musicologie auditorium 500, salles de répétition, salles de classe, laboratoire d'acoustique, studios	2013

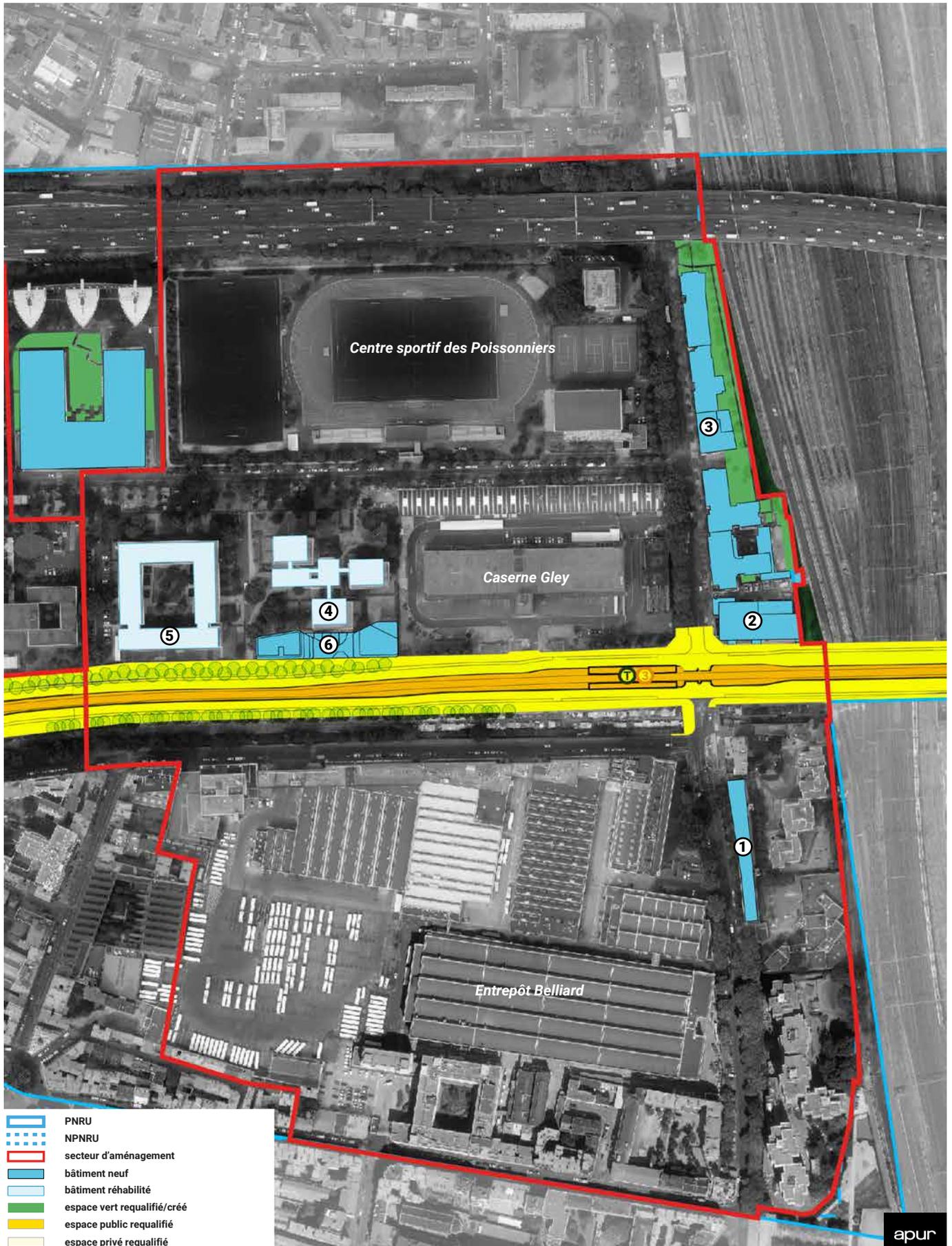
* DP 75 = Département d'Île de France

* PSL = Université Paris Sciences et Lettres



4. Centre Universitaire Clignancourt

SECTEUR POISSONNIERS (PORTE DES POISSONNIERS)



MOA	MOE	PROG	LIVRÉ	
1	RIVP	Atelier Drummond	Foyer de jeunes travailleurs (71 chambres en surélévation)	2010
2	SCPI	Valode & Pistre	Transformation du bâtiment en bureaux	2012
3	SODEARIF	Ghiulamila	199 logements 424 chambres en résidence 1 crèche 1 hôtel industriel et artisanal	2008
4	SAGECO	-	Réhabilitation des logements	2014
5	PP*	-	Réhabilitation des logements	2016
6	EFIDIS	Taillandier	72 logements 1 crèche de 66 berceaux 1 commerce	2020

* PP = Préfecture de police

Les opérations livrées lors du PNRU se sont essentiellement concentrées sur la « rive est du secteur », en bordure de la voie ferrée. Ces programmes mixtes, de logements spécifiques, de bureaux et de programmes sociaux en rdc, font face, de l'autre côté de la rue des Poissonniers, à des programmes aujourd'hui à l'étude :

- le site Belliard et la petite ceinture sur la partie sud ;
- la caserne Gley, la tour de logements PH, et le stade des Poissonniers identifié comme site d'entraînement pour les jeux olympiques au nord du boulevard Ney.



1. Foyer de jeunes travailleurs



2. Bureaux SCPI



3. Logements et résidence universitaire

LA SÉQUENCE DES HBM (PORTE DE MONTMARTRE - PORTE DE CLIGNANCOURT)

Les travaux de rénovation dans les ensembles HBM menés dans le cadre de l'ANRU se sont majoritairement concentrés sur la requalification des rez-de-chaussées, des parties communes et des espaces extérieurs des HBM. Ces travaux ont permis la restructuration de l'adressage des logements, de nouveaux dessins des cheminements dans les cours, et la requalification des sols.

L'évolution de la résidentialisation

La gestion des groupes HBM est traditionnellement conditionnée par l'adressage de nombreux logements, non directement depuis la rue, mais par la cour commune.

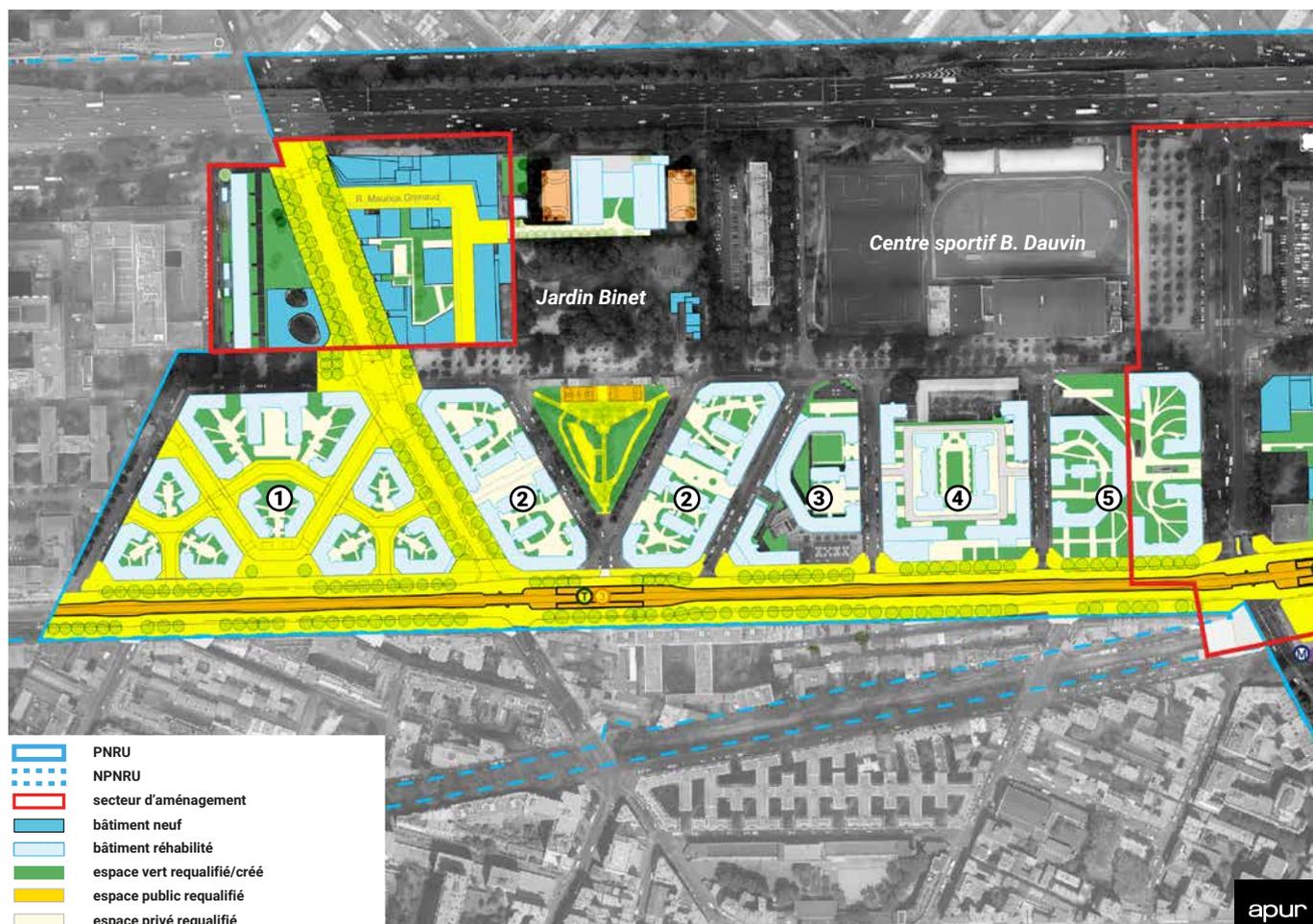
Ces dispositifs d'accès aux bâtiments impliquent, pour les habitants, des cheminements au sein des cours parfois longs, et pour les bailleurs une gestion des flux au sein des cours.

Dans les travaux réalisés ces dernières années, ont été recensés :

- des dispositifs de résidentialisation consistant à segmenter les cours par l'installation de clôtures pour lutter contre la multiplicité des accès et donc des cheminements (il n'y a ainsi qu'une seule entrée du groupe par logement). Ces clôtures sont disposées également le long des équipements des HBM (jardin d'enfants, jardins partagés) entre leur cour et celles des logements.
 - des dispositifs, plus ambitieux en termes de travaux, consistant à transformer l'adressage de certains corps de bâtiments, en retournant les entrées des cages d'escalier vers la rue, et en leur créant un nouvel accès spécifique.
- La résidentialisation du groupe Clignancourt (Paris 18^e) de Paris Habitat illustre ce principe : on y observe à la fois la condamnation du passage central

par la construction d'un local en rez-de-chaussée, mais aussi le retournement des accès aux logements sur le boulevard Ney et la rue Labori.

Si les travaux de rénovation des espaces extérieurs engagés dans les HBM reprennent les principes de la résidentialisation mis en oeuvre depuis la construction des HBM, leur intensification peut considérablement transformer l'affectation des espaces extérieurs de certains groupes. La résidentialisation du groupe Clignancourt (Paris 18^e) de Paris Habitat a ainsi condamné un square collectif (boulevard Ney) en le transformant en accès privés aux logements.



MOA	MOE	PROG	LIVRÉ	
1	PH	Henin-Normier	espaces extérieurs et parties communes	2009
2	PH	Bosom-Onate	espaces extérieurs et parties communes	2014
3	PH	Pages	espaces extérieurs et parties communes	2007
4	PH	Péna	espaces extérieurs et parties communes	2009
5	PH	Pages	espaces extérieurs et parties communes	2006



1. Groupe Huchard-Brisson

© Apur



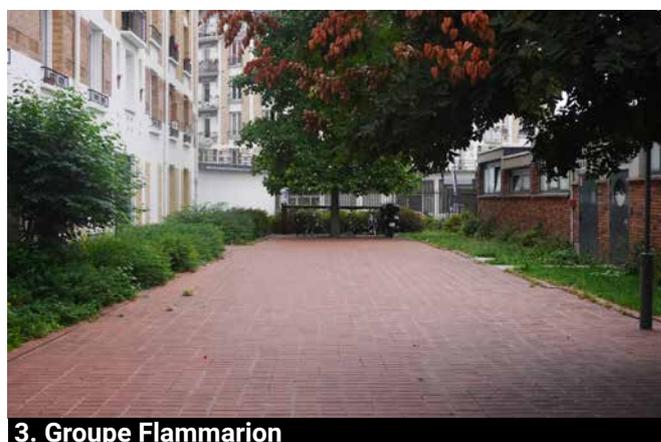
2. Groupe Sembat-Schneider

© Apur



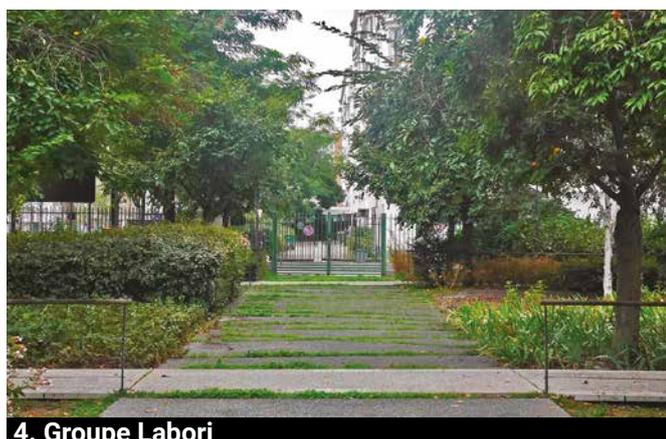
2. Groupe Sembat-Schneider

© Apur



3. Groupe Flammarion

© Apur



4. Groupe Labori

© Apur



5. Groupe Clignancourt

© Apur

LA SÉQUENCE PORTE DE LA CHAPELLE - PORTE D'AUBERVILLIERS

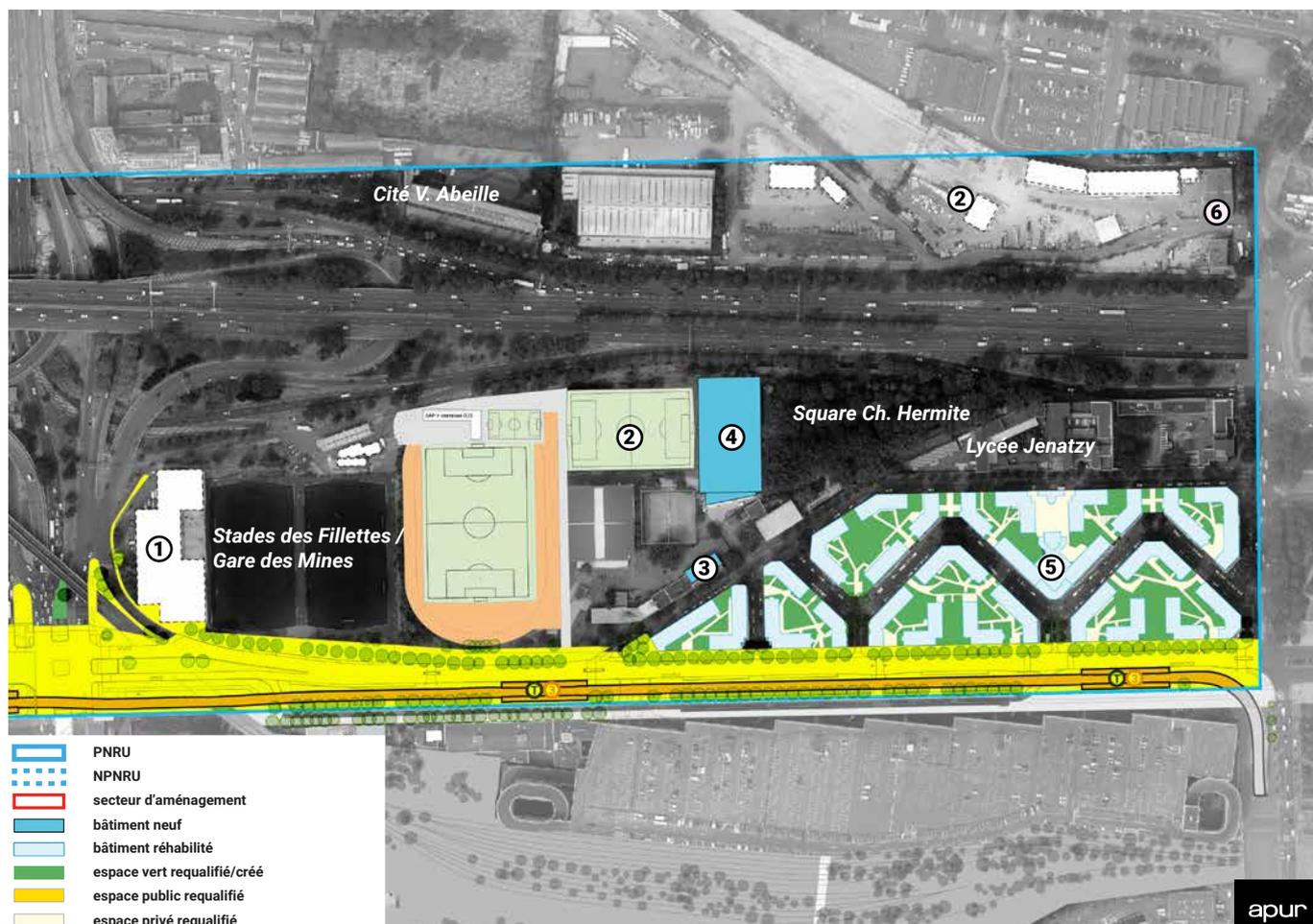
De la porte de la Chapelle à la porte d'Aubervilliers, entre le boulevard périphérique et les Maréchaux, la cité Charles Hermite est le seul ensemble de logements. S'il a fait l'objet d'une opération de résidentialisation à travers la rénovation de ses espaces extérieurs et des parties communes à la fin des années 90, il fait aujourd'hui à nouveau l'objet d'une étude par Paris Habitat en vue d'une diversification de son peuplement et de sa programmation.

Entre 2008 et 2012, « la Villa », programme social géré par l'association Espoir 18 et l'espace glisse (EGP18) sont insérés entre le square Charles Hermite et les stades des Fillettes et Gare des Mines. En 2016, le collectif MU s'installe sur la porte d'Aubervilliers dans le cadre du programme des Sites Artistiques Temporaires proposé par SNCF Immobilier.

Le secteur a bénéficié à partir de 2006 d'une requalification de ses espaces publics. L'arrivée du tramway a notamment permis de combler la trémie sur l'axe du boulevard des Maréchaux et ainsi d'amorcer la reconquête urbaine d'un secteur largement dominé par le fonctionnement routier et autoroutier.

Le secteur est aujourd'hui marqué par l'arrivée, à partir de 2022, d'équipements emblématiques et d'aménagements en profondeur qui vocation notamment à intensifier le quartier et à améliorer les conditions de vie de ses habitants : le campus Condorcet, à l'ouest de la porte de la Chapelle, l'Arena à l'est de la porte qui est elle-même inscrite dans la ZAC de la Gare des Mines. La réalisation de l'Arena nécessite des démolitions déjà engagées (station-service et parking), et des reconfigurations temporaires des

équipements sportifs dont la continuité de service est intégrée dans les objectifs de l'opération.



MOA	MOE	PROG	LIVRÉ	
3	Ville de Paris	-	pôle d'insertion sociale (La Villa)	2012
4	Ville de Paris	-	skate park (EGP 18)	2008-2009
5	PH	-	espaces extérieurs et parties communes	2002



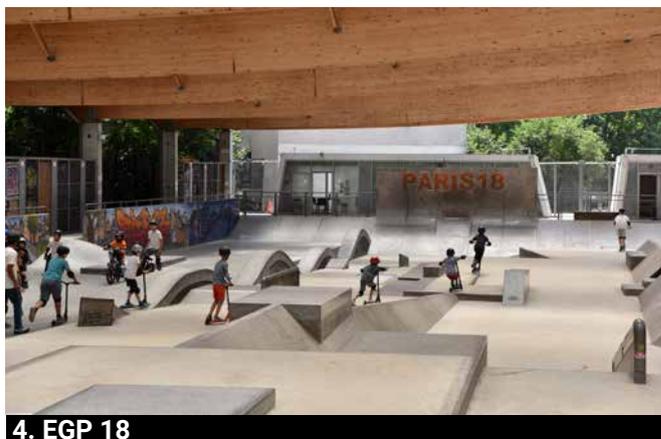
3. La Villa

© AAVP - Luc Bogey

6	SNCF	Collectif MU	site temporaire d'interventions artistiques	2016
---	------	--------------	---	------

opérations liées à la ZAC Gare des Mines

1	Ville de Paris	-	démolition du parking	2019
2	Ville de Paris	-	reconstitution temporaire du stade des Fillettes-Gare des Mines	2018 -



4. EGP 18

© C. jacquet - Mairie de Paris



5. Groupe Charles Hermite

© Apur



6. La Station - Gare des Mines

© Julien Gawor

LES OPÉRATIONS RÉCEMMENT LIVRÉES ET EN LIVRAISON - 2018/2020



© J. Leroy - Mairie de Paris

1. Hôtel Binet Livraison 2018

1 hôtel *** de 117 chambres, 1 hôtel **** de 74 chambres, 1 commerce, 1 salon de réunion et bureaux



© J. Leroy - Mairie de Paris

2. Hôtel industriel Binet Livraison 2018

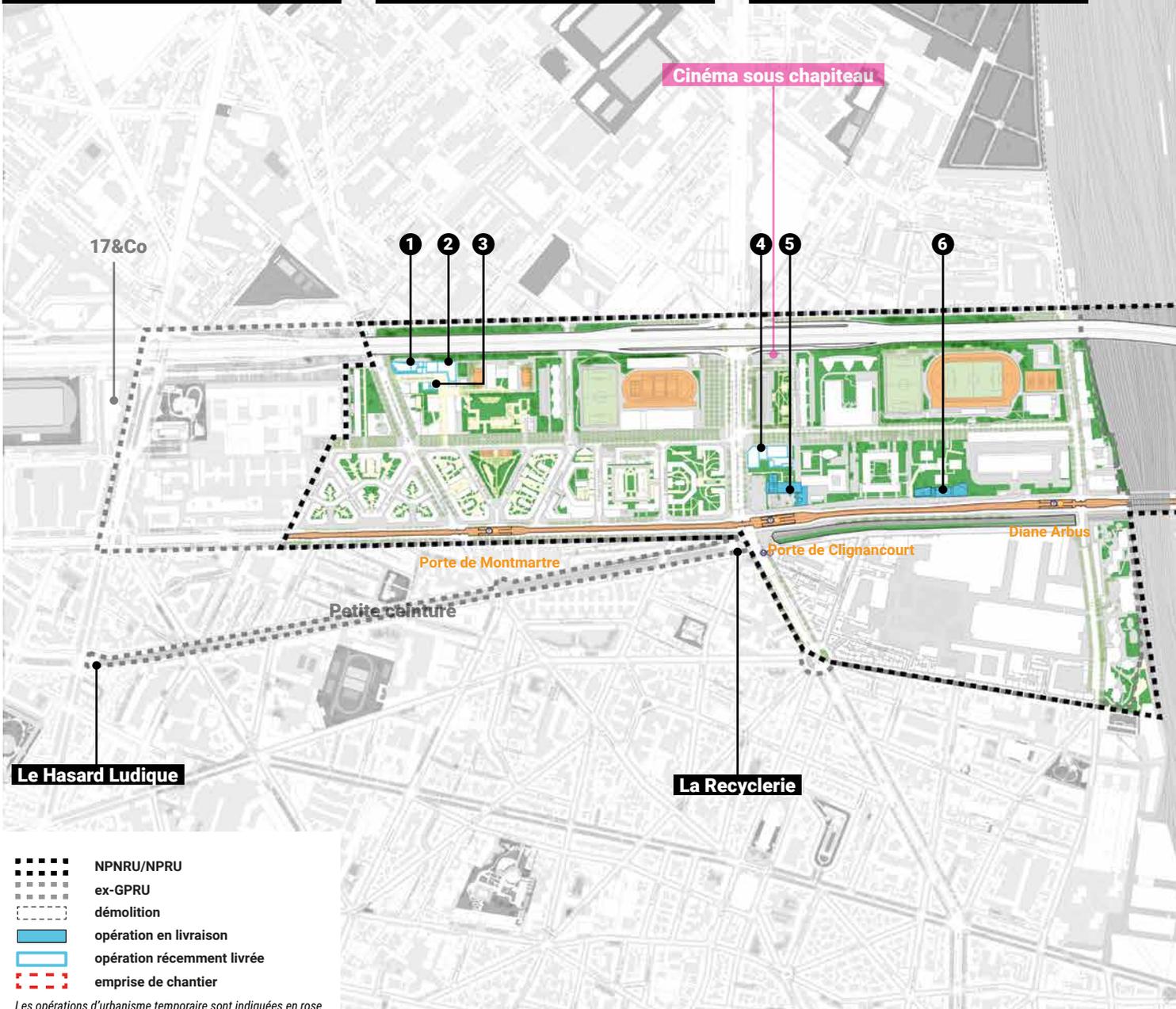
hôtel industriel de 7.650 m² et salle polyvalente en rdc



© Archi5pro

3. Logements Binet Livraison 2020

26 logements et un cabinet médical





© Tank Architectes

4. Collège Utrillo
Livraison 2020
 Requalification et extension du collège
 (salles de classe, CDI, logements)



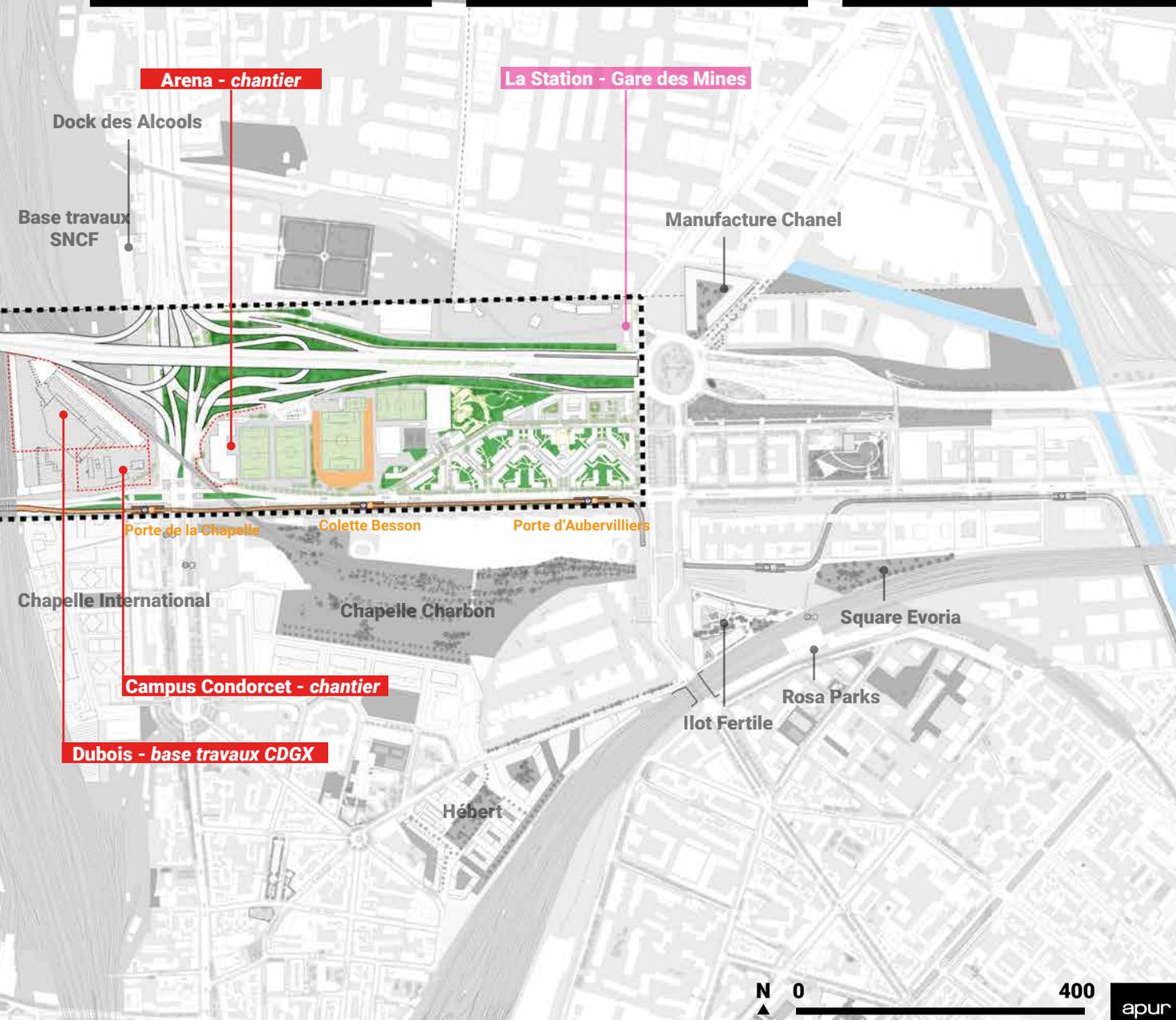
© ITAR Architecture

5. Logements EFIDIS
Livraison 2020
 72 logements, une crèche et un commerce



© Schnepp Renou

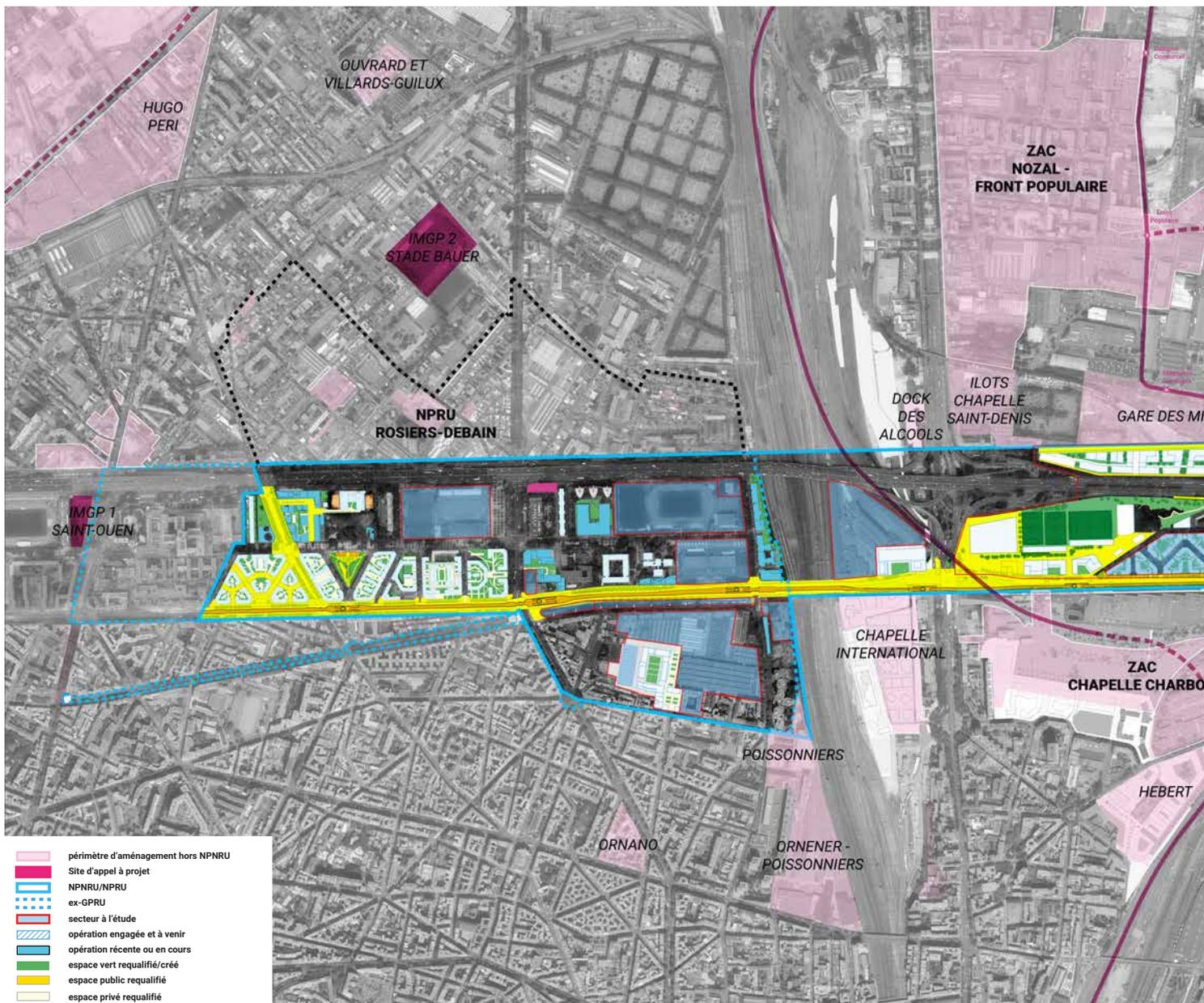
6. Logements Croisset
Livraison 2018
 103 logements, un restaurant universitaire et
 un commerce



2.

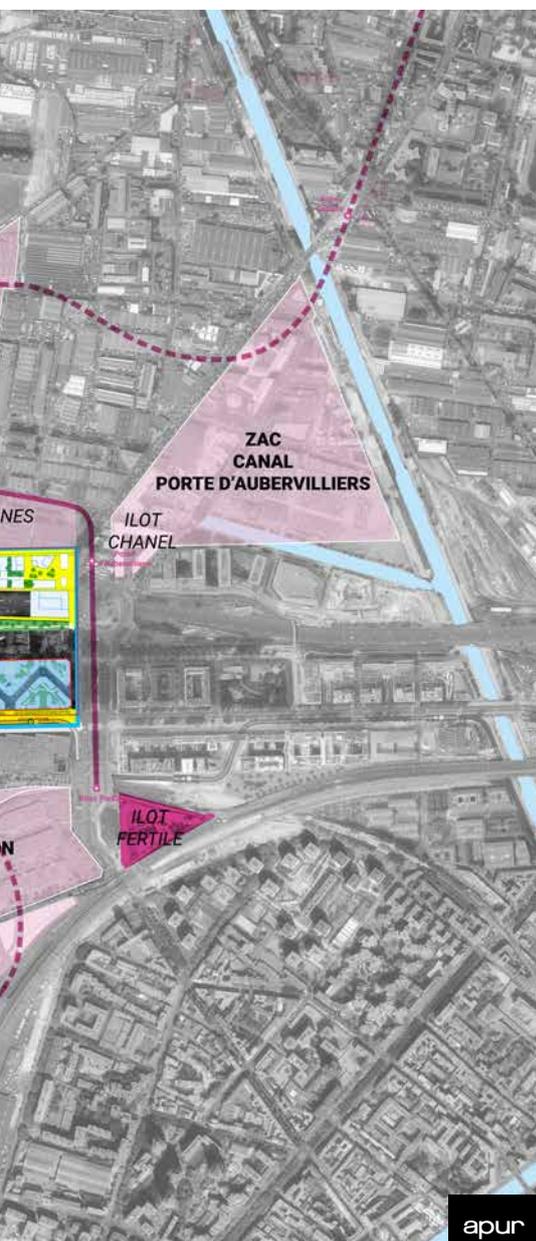
Les enjeux de mutation du secteur

Le secteur des portes du 18^e est marqué par un héritage industriel et productif. La transformation des grandes emprises infrastructurelles, la mutation des grandes emprises monofonctionnelles en grandes opérations d'aménagement ont structuré l'urbanisation du secteur (HBM, loi Lafay).



- 1 - Atlas du département de la Seine de 1831
- 2 - Atlas du département de la Seine de 1933
- 3 - Carte de la région parisienne de 1974

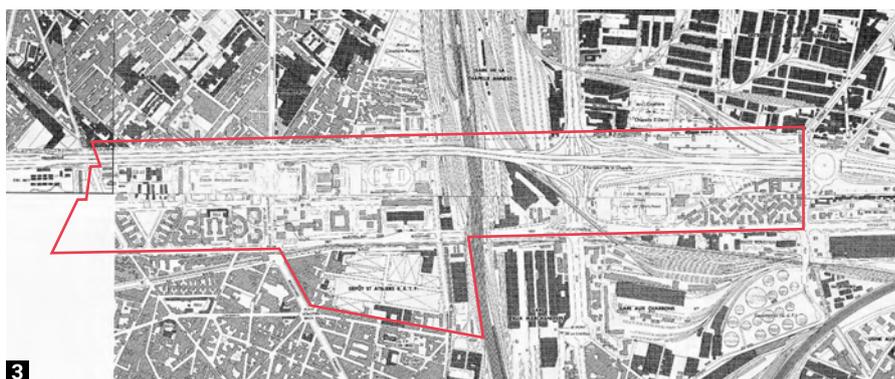
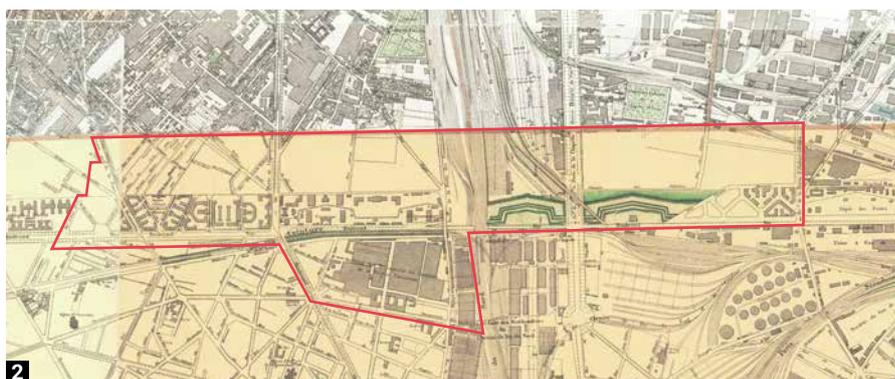
SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES, EN COURS ET À L'ÉTUDE SUR LE PÉRIMÈTRE NPNRU



De l'enceinte militaire au périphérique

L'urbanisation des portes du 18^e est liée à la destruction des ouvrages des fortifications à partir de 1919 et à la reconquête progressive des terrains militaires. La construction des HBM inaugure ces aménagements au nord du boulevard Ney en même temps que s'établissent les grands programmes de services urbains le long du faisceau nord. L'abrogation en 1953 de la zone non aedificandi ouvre les terrains au nord des HBM à l'urbanisation en associant la construction de logements modernes à l'aménagement d'espaces verts.

L'urbanisation rapide du secteur s'est structurée autour des axes historiques majeurs (rue de la Chapelle et rue de Saint-Ouen) et des nouvelles radiales constitutives du réseau primaire de voirie (rue de Clignancourt, rue d'Aubervilliers). Cette hiérarchie des voies va encore s'accroître avec la réalisation du boulevard périphérique en 1973 faisant de la porte de la Chapelle, de la porte d'Aubervilliers et de la porte de Clignancourt les trois portes structurantes du secteur.



© Archives du département de la Seine

© Archives du département de la Seine

© IGN

1. Mieux intégrer les grandes infrastructures et les grandes emprises en enclos

A l'image du prolongement du tramway T3 à l'ouest du faisceau nord, les récentes opérations menées et en cours sur le secteur des portes du 18^e témoignent de la reconquête des infrastructures et des grandes emprises monofonctionnelles.

Les voies ferrées

Les libérations des emprises attenantes aux voies ferrées sont la condition pour l'émergence de projets nouveaux comme le site Dubois, Chapelle Charbon, ou encore, à plus long terme, le développement urbain au nord du boulevard périphérique, à l'ouest du Dock des Alcools, sur le territoire de Plaine Commune.

Néanmoins, le faisceau nord marque le secteur des portes du 18^e et le divise en deux zones est et ouest. En ce sens, le passage en sous-face de l'infrastructure du boulevard Ney est stratégique à la connexion entre les deux rives. L'aménagement du nouveau tronçon du tramway facilite ce passage qui reste cependant difficile pour les piétons.

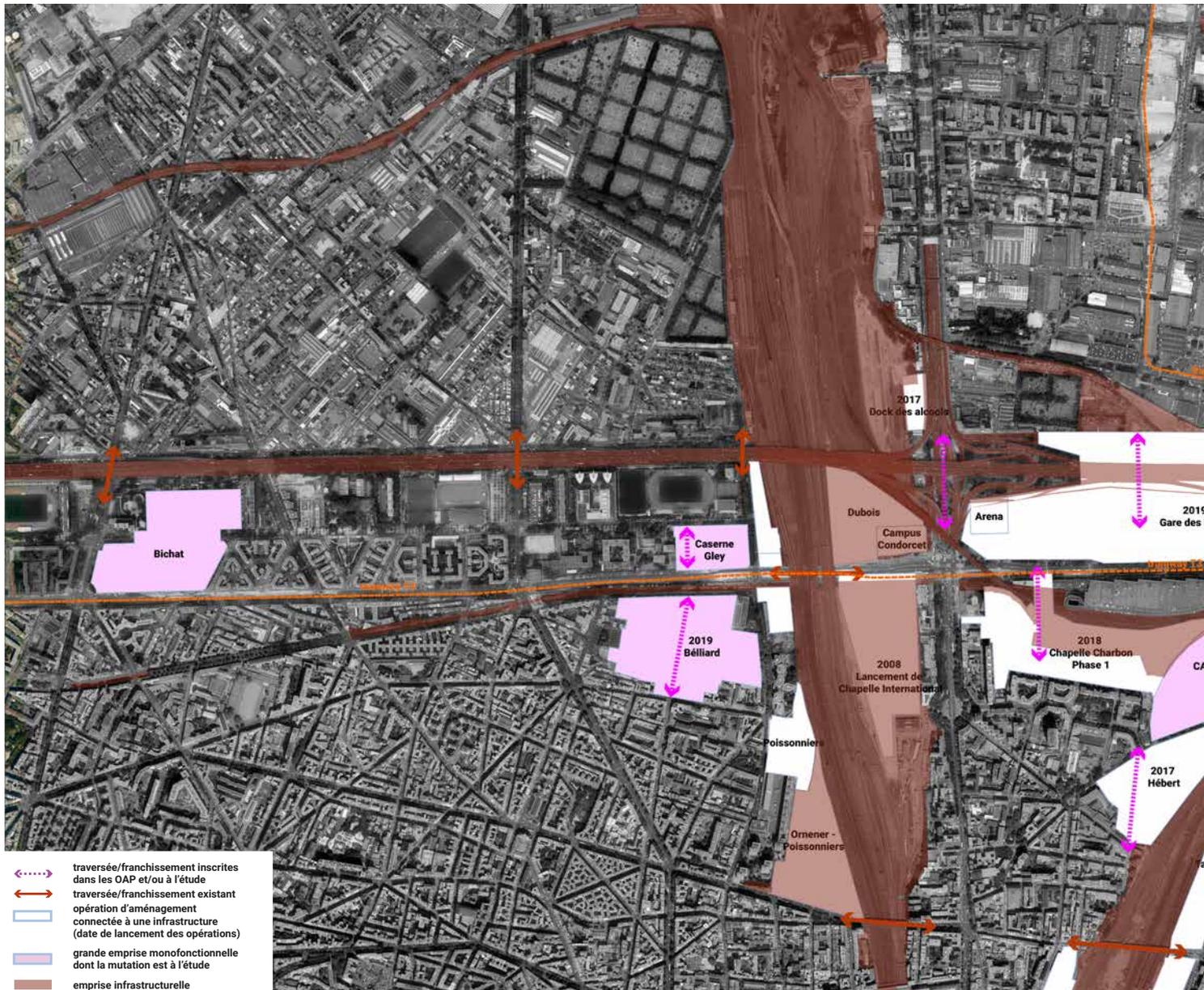
Le boulevard périphérique

L'évolution futur du boulevard périphérique mis en lumière par la consultation sur le devenir des autoroutes urbaines va également déterminer les projets à venir. A l'image de l'hypothèse de fran-

chissement inscrite dans la réflexion du projet de la Gare des Mines ou du projet IMGP porte de Clignancourt, le devenir du boulevard périphérique conditionne les projets actuels.

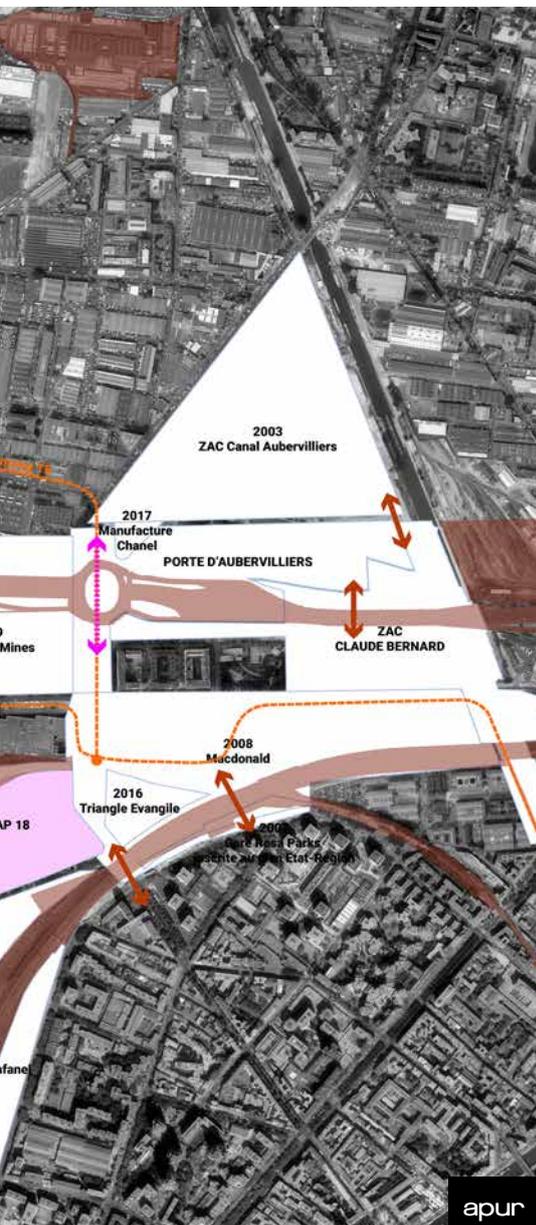
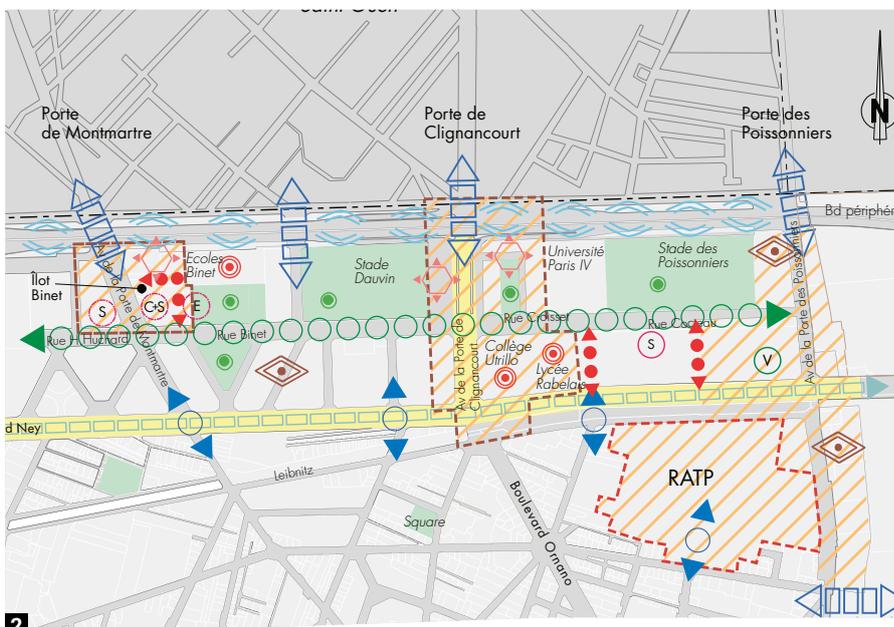
La petite ceinture

Si la petite ceinture a évolué sur certains tronçons du 18^e arrondissement, la séquence longeant la rue Belliard, encaissée par rapport à la rue, reste une coupure pour les cheminements piétons. Son évolution pourrait notamment entrer en cohérence avec la nouvelle voie nord/sud traversant le site Belliard.



- 1 – Passage du T3 sous le pont Soudé
- 2 – OAP du PLU parisien sur le secteur « porte de Montmartre - porte des Poissonniers »
- 3 – Site Belliard, perspective représentant le prolongement de la rue de Clignancourt

LES OPERATIONS RÉALISÉES ET À L'ÉTUDE EN LIEN AVEC UNE INFRASTRUCTURE



LES OPÉRATIONS ENGAGÉES ET À L'ÉTUDE À HORIZON 2021-2024 ET AU-DELÀ



© Vincent Lavergne/atelier WOA

1. IMGP 2 - CLIGNANCOURT LES PUCES LIVRAISON 2021

pôle de transmission, de fabrication et de partage culturel original autour du design, de l'antiquité de l'artisanat et de l'audiovisuel.



© Paris Habitat

2. TOUR DES POISSONNIERS

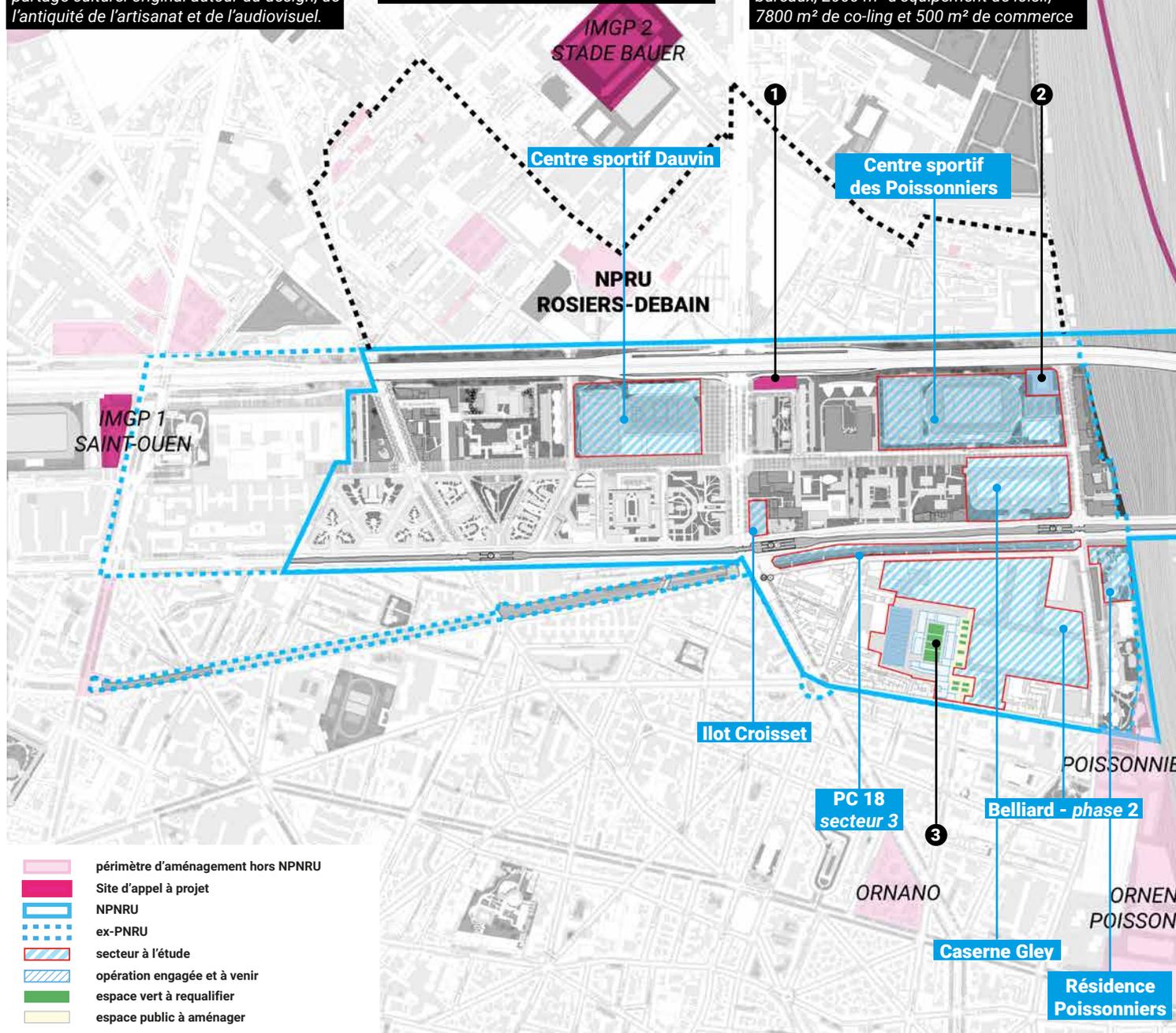
147 chambres pour 236 étudiants,
1 logement de fonction et
une résidence des arts vivants



© Marc Mimram Architecture Ingénierie

3. BELLIARD - PHASE 1 LIVRAISON 2026

10 000 m² de logements, 4 600 m² de bureaux, 2000 m² d'équipement de loisir, 7800 m² de co-living et 500 m² de commerce





© Mauffret et Guervilly

**4. CAMPUS CONDORCET
LIVRAISON 2022**

13 000 m² de programmes universitaires (salles de classes, amphithéâtres, restaurant universitaire, bibliothèque)



© Apur/Luxigon/Air-images

**5. ARENA
LIVRAISON 2022**

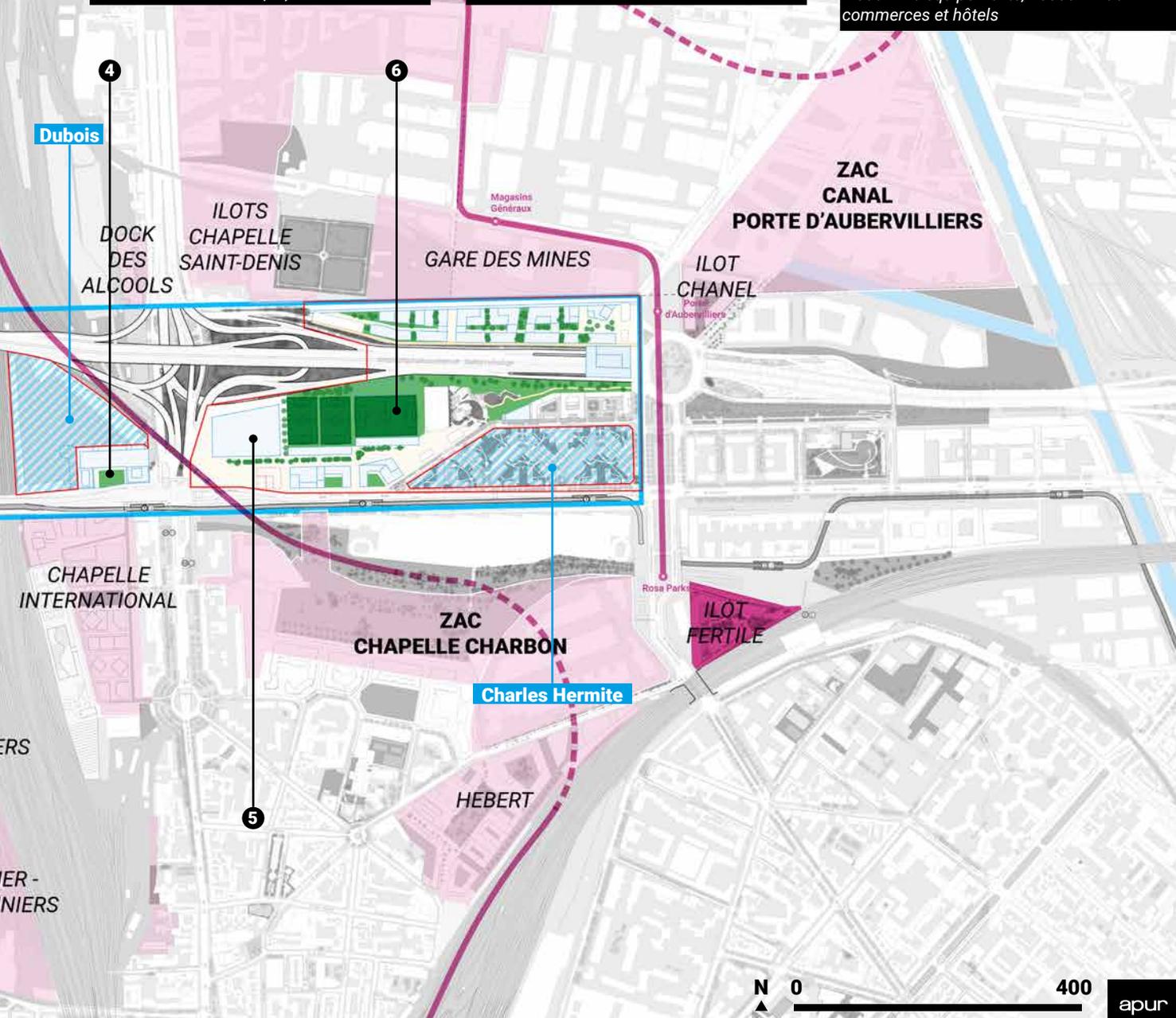
20 000 m² de programmes sportifs (1 arena, 2 gymnases)



© Agence Leclercq

**6. GARE DES MINES
LIVRAISON 2022 - 2028**

41 100 m² de logements, 52300 m² de bureaux, 21300 m² d'activités, et commerces, 4500 m² d'équipements, 10800 m² de commerces et hôtels



2. Transformer les limites de la ville en lieux de centralité

La transformation des portes en places

La transformation des limites de la ville a déjà été initiée sur le secteur à travers les opérations récentes : la traversée de l'entrepôt Macdonald par le tramway, la réalisation de la gare Rosa Parks en sous-face de la voie ferrée en sont des exemples. La transformation des limites de la ville passe aujourd'hui par le projet de transformation des portes en places. La hiérarchie du réseau routier appelle des aménagements spécifiques sur les portes les plus sollicitées : porte de Clignancourt, porte de la Chapelle, porte d'Aubervilliers. Les portes Montmartre et des Poissonniers relèvent davantage d'enjeux d'embellissement des continuités entre Paris et Plaine Commune.

Porte de Clignancourt

Une étude a récemment été menée sur la porte de Clignancourt (Barrault&Pres-sacco). Elle intègre les enjeux de requalification du centre sportif Dauvin, d'aménagement des espaces des puciers, et de requalification du parking et station-service faisant face au projet IMGP Clignancourt. A ce stade, plusieurs hypothèses d'aménagement de la porte sont ouvertes.

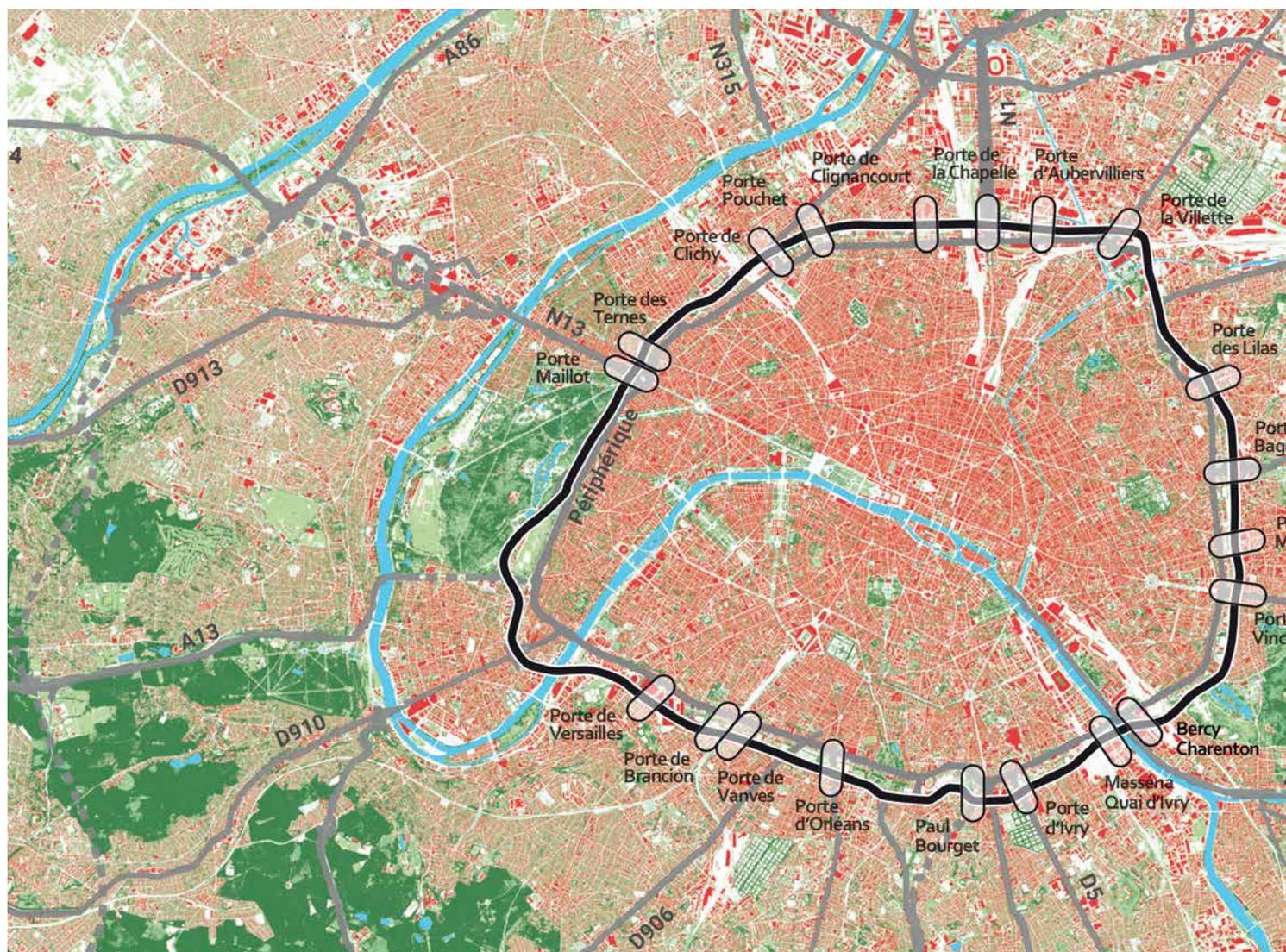
Porte de la Chapelle

La porte de la Chapelle fait l'objet d'une étude en cours (Apur). Deux temporalités sont envisagées pour la transformation de la porte : un premier aménagement à horizon « 2024 » visant à améliorer les continuités piétonnes et cyclables entre Paris et Saint-Denis

(élargissement des trottoirs, embellissement des sous-faces, traitement des limites), puis une seconde phase visant à intervenir de façon substantielle sur l'échangeur de la porte afin de poursuivre la transformation de la place et d'intégrer les enjeux de desserte des projets environnants (connexion à la rue de la Gare des Mines, desserte du site Dubois, raccordement aux projets dyonisiens).

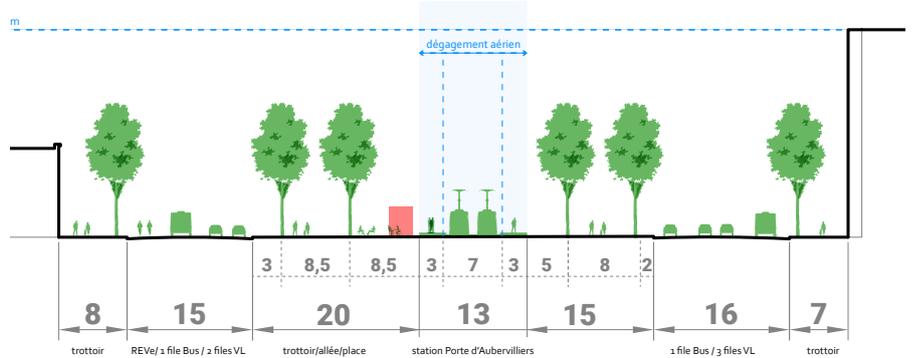
Porte d'Aubervilliers

La transformation de la porte d'Aubervilliers est liée à l'arrivée du futur tramway T8. Des études ont été menées par IDFM et la Ville de Paris sur le tracé d'ensemble du tramway (DOCP en cours) et plus spécifiquement sur le secteur de la porte (étude Apur).



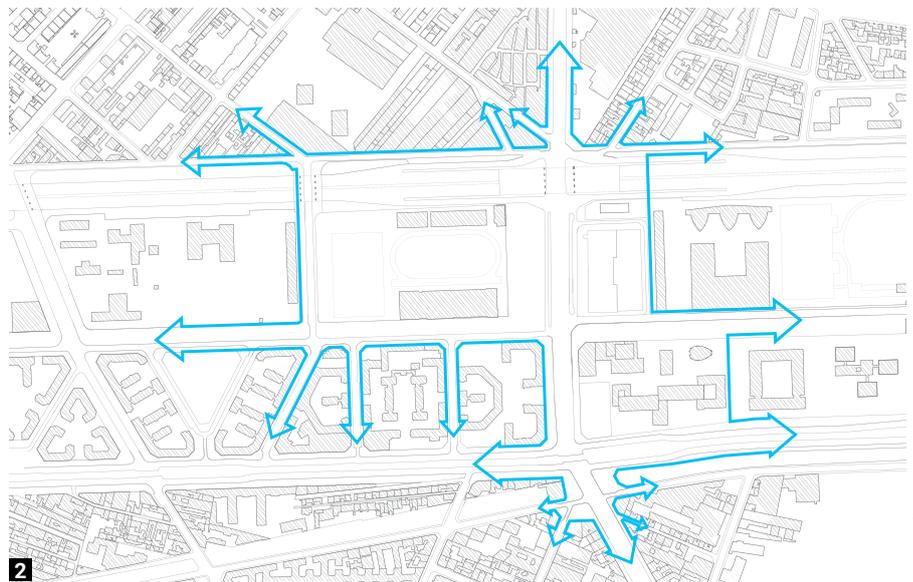
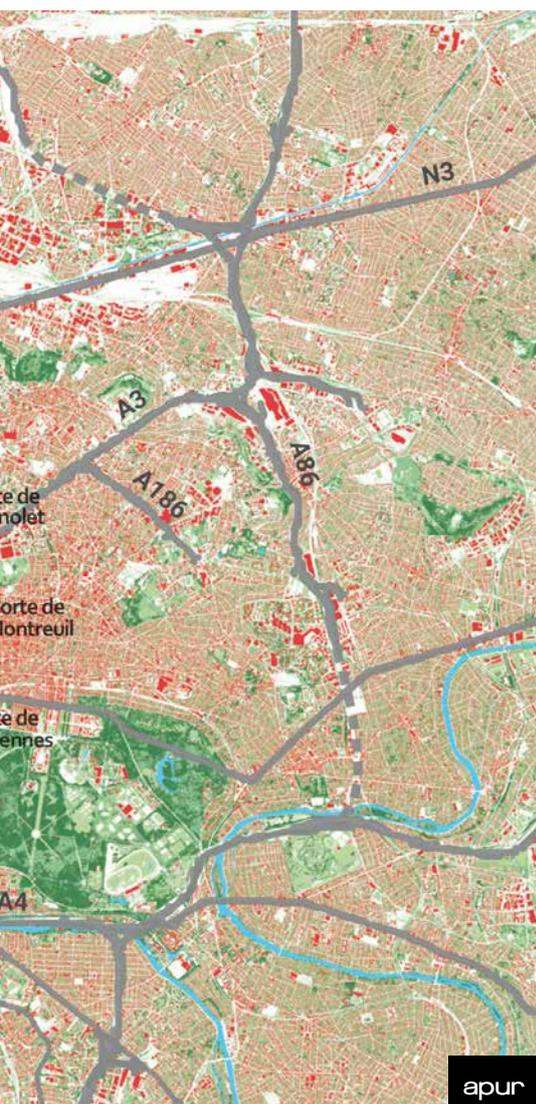
La future place va desservir un nombre important de nouveaux projets (Gare des Mines, îlot Chanel, îlot Fertile) tout en accueillant une station de tramway et un terminus. Les différents tracés à l'étude proposent un aménagement unitaire de la porte qui poursuit la structure du mail planté actuel, les principes de la forêt linéaire voisine, et ponctue la place de séquences programmées répondant aux différents contextes du site.

- 1 - Etude d'insertion du tramway porte d'Aubervilliers
- 2 - Etude de requalification de la porte de Clignancourt
- 3 - Etude d'amélioration des continuités piétonnes et cyclables porte de la Chapelle



1

LES PORTES IDENTIFIÉES POUR UNE TRANSFORMATION EN PLACE



LES ESPACES PUBLICS REQUALIFIÉS ET À L'ÉTUDE



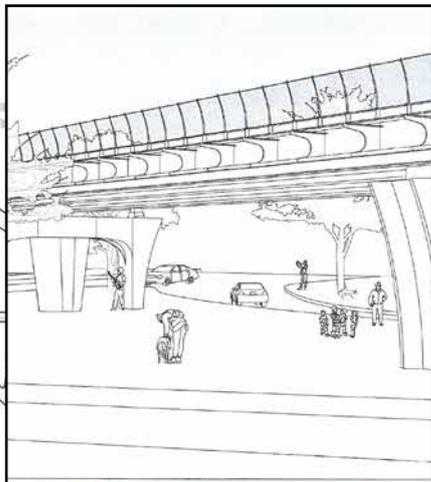
1. PORTE DE CLIGNANCOURT
scénarios de requalification à l'étude

© Aerodata 2016



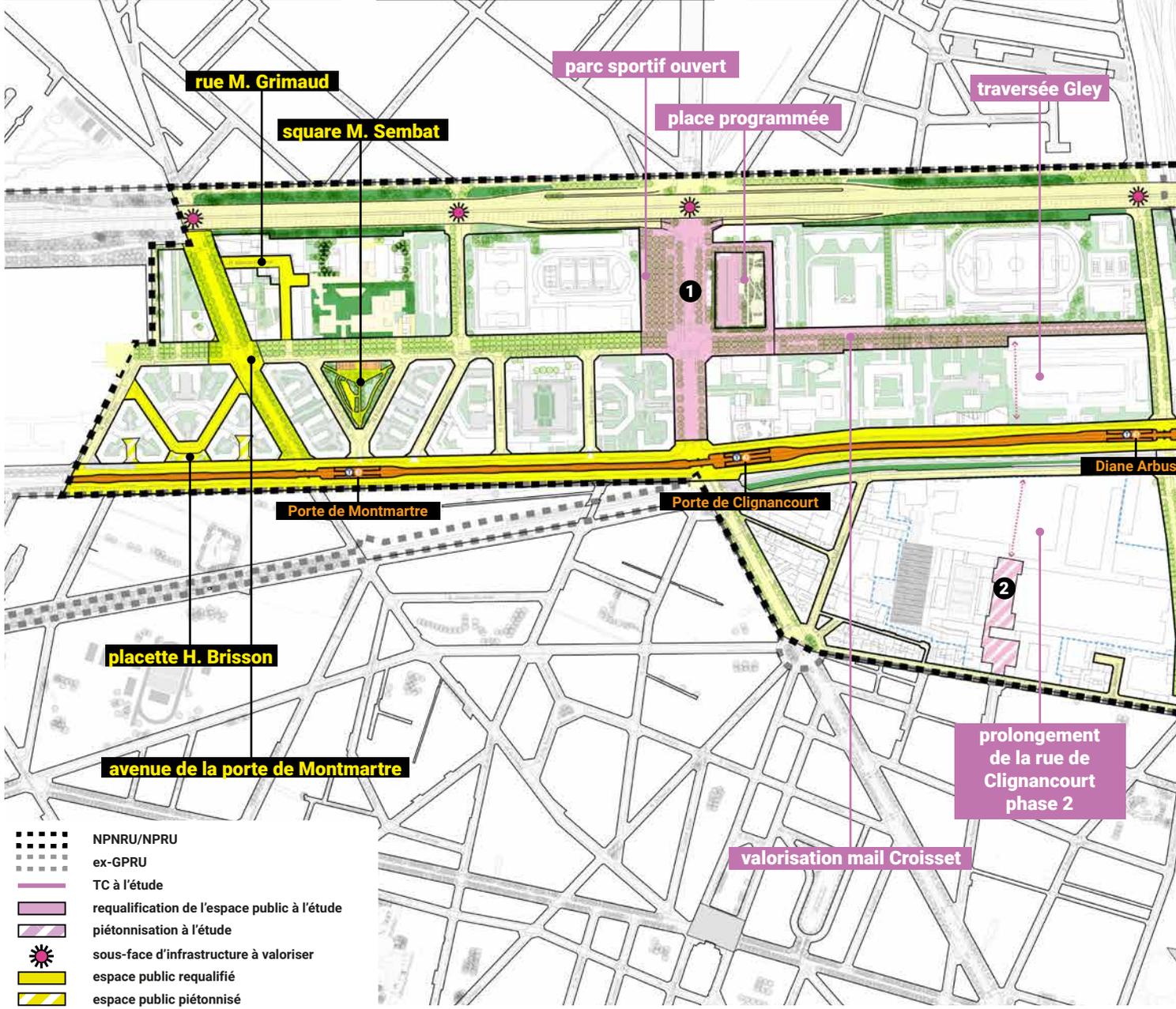
2. BELLIARD
prolongement de la rue de Clignancourt

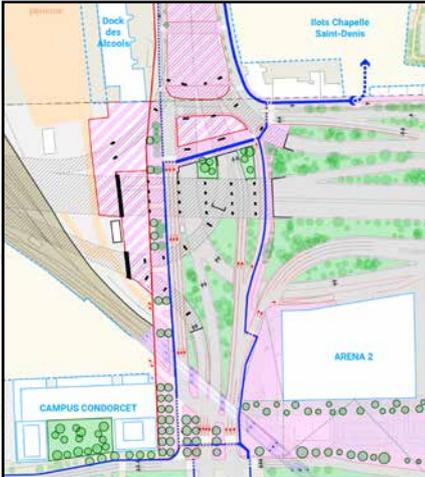
© Marc Mimam Architecture Ingénierie



3. CDGX
ouvrage unique sur la porte de la Chapelle

© SNCF Réseaux

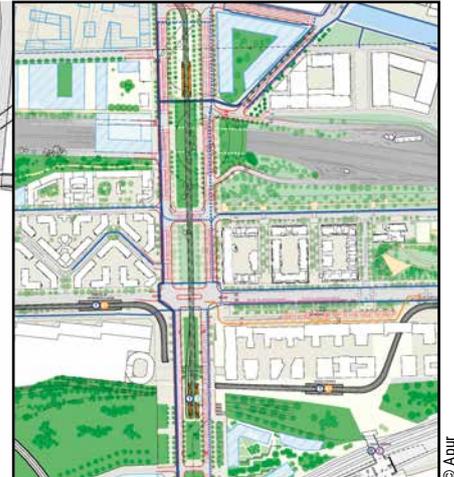




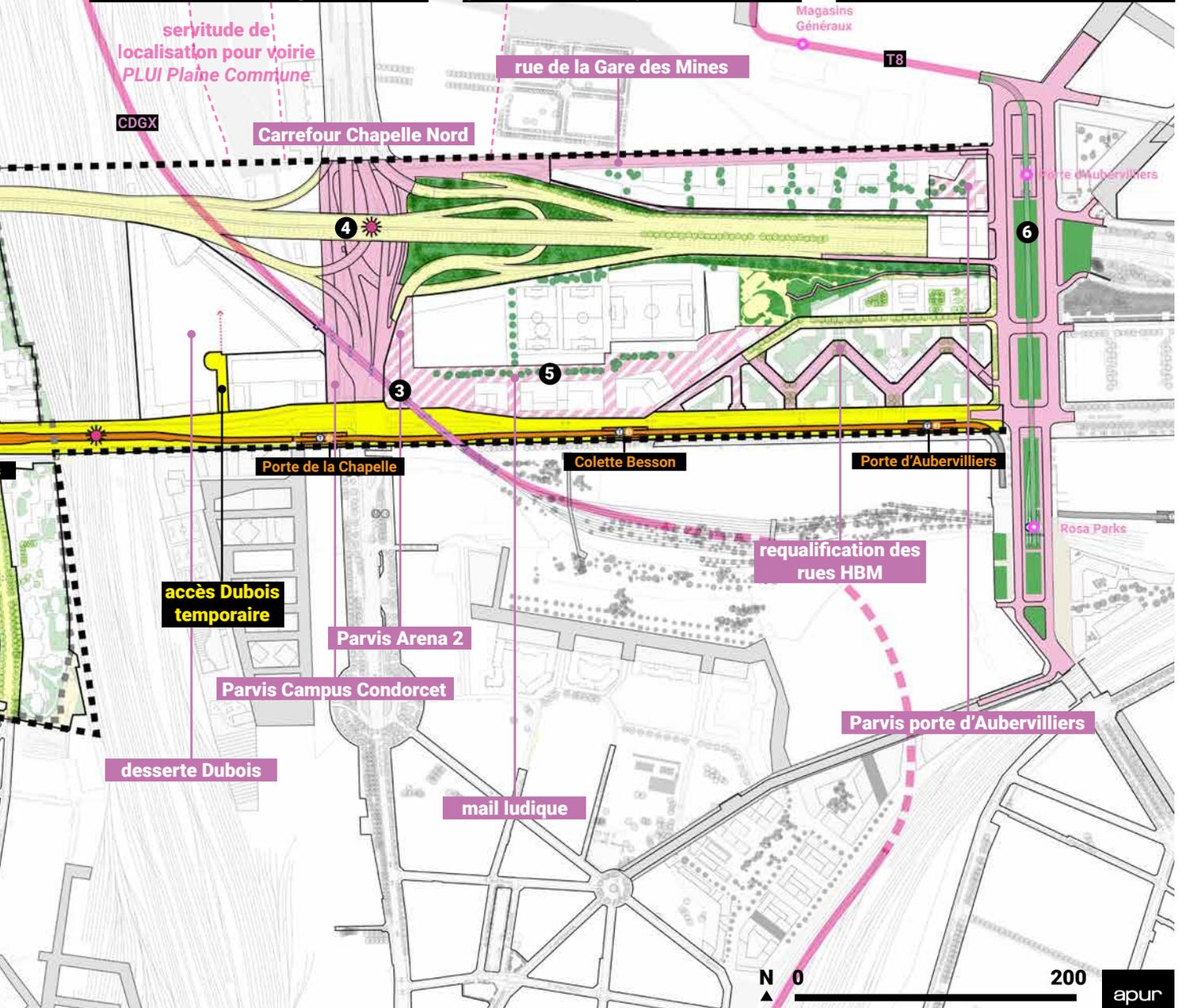
4. PORTE DE LA CHAPELLE
scénarios « 2024 » et héritage JOP



5. GARE DES MINES
parvis Arena, mail ludique, rue de la GdM



6. PORTE D'AUBERVILLIERS
insertion du T8



Aménagement de la porte d'Aubervilliers (insertion du T8)

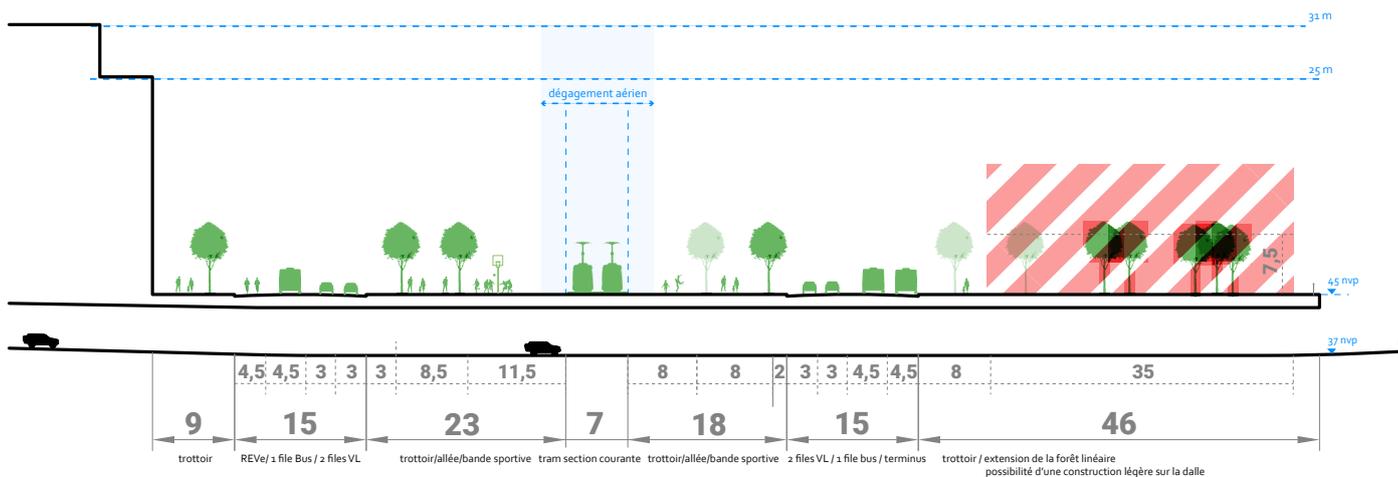
L'insertion du tramway, en latéral et en axial sur le terre-plein central de la porte, repose sur des orientations similaires concernant les espaces publics et les circulations des flux autour de la porte :

- optimisation et continuité de traitement des espaces publics ;
- simplification des flux (2 files VL et 1 file bus dans chaque sens - les largeurs maintenues des voies permettant également le passage du REVe à l'ouest et l'implantation de terminus à l'est) ;

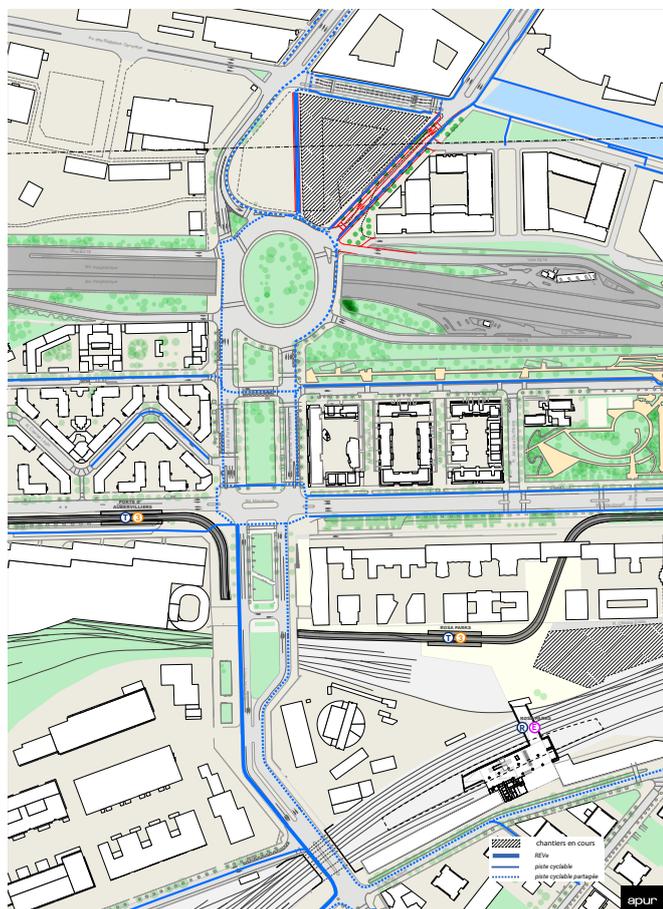
Son insertion s'inscrit également dans la continuité des éléments constitutifs des espaces urbains existants :

- le maintien du dimensionnement des espaces publics et des trottoirs latéraux ;
- l'intensification de la trame végétale

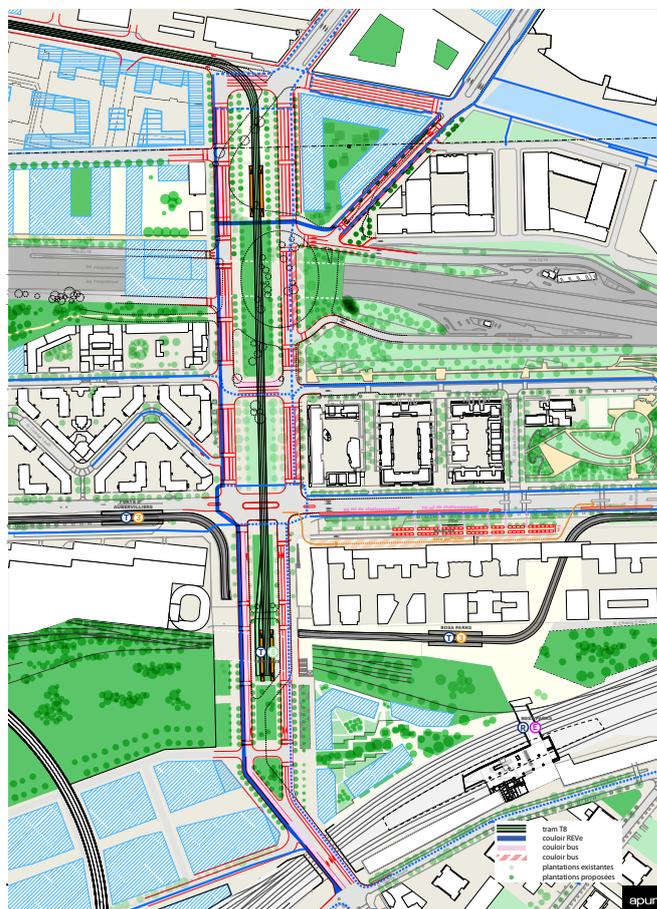
COUPE TRANSVERSALE AU NIVEAU DU BP



ETAT EXISTANT



SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT



Aménagement de la porte de la Chapelle (horizon «2024»)

Trois objectifs majeurs pour revaloriser le site dès à présent :

L'amélioration des continuités piétonnes et cyclables. Il s'agit notamment de valoriser au mieux les espaces publics liés aux équipements nouveaux au sud de la porte. Le parvis de l'Aréna a vocation à accueillir, en période d'événements, 8 000 spectateurs qui s'ajouteront aux flux ordinaires des piétons. Le campus Condorcet doit également bénéficier d'un parvis en capacité d'accueillir les 4 000 étudiants attendus dès la rentrée de septembre. Les échanges entre ces deux parvis vont

nécessairement s'accroître et il est nécessaire d'aménager des cheminements piétons dimensionnés. Au nord du boulevard périphérique, les orientations d'aménagements de l'îlot Chapelle-Saint-Denis invite également à faciliter les cheminements entre les deux rives, et au-delà vers le site universitaire d'Aubervilliers.

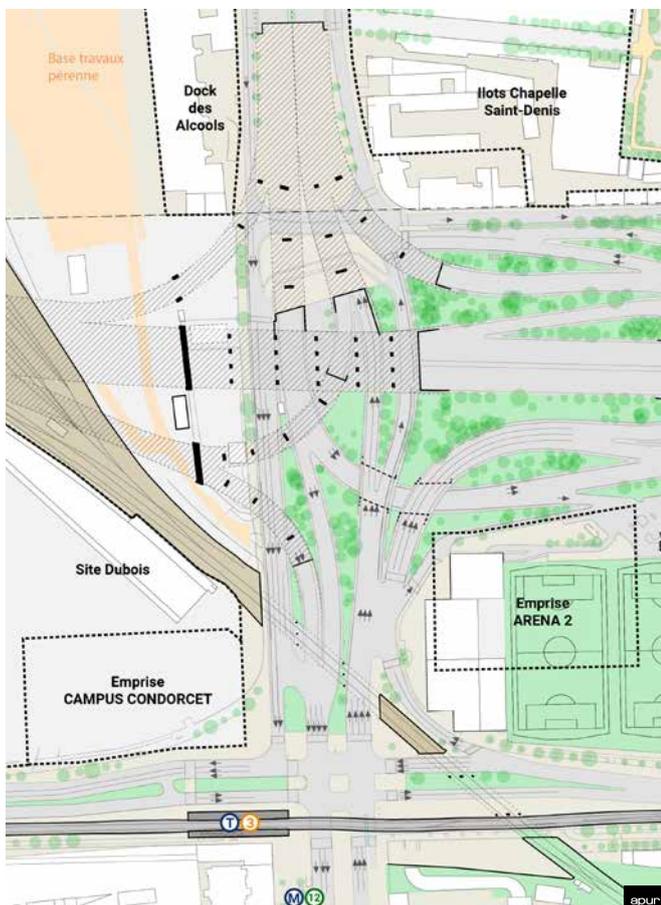
La valorisation des sous-faces des infrastructures. Plus de 5000 m² d'espace public sont aujourd'hui vacants et sans traitement qualitatif au droit des infrastructures. Leur aménagement, qu'il

soit de programmation ou d'embellissement, peut considérablement en transformer la perception.

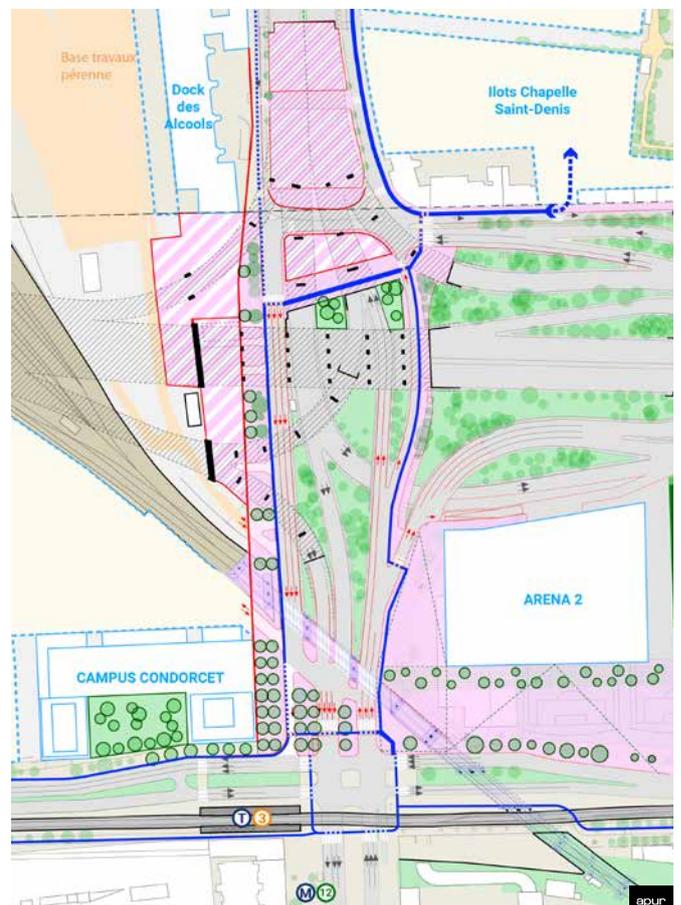
La requalification paysagère. Les espaces publics de la porte souffrent de nombreuses discontinuités de traitement dues à la topographie générée par l'échangeur ou à une programmation servicielle peu qualitative. Le traitement qualitatif des clôtures, des façades et limites des programmes, l'intensification des plantations sur le trottoir et les talus doivent permettre d'unifier un paysage aujourd'hui morcelé.



ETAT EXISTANT



SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT



3. Connecter les quartiers existants et les aménagements récents

La grande majorité des bâtiments construits dans le secteur est antérieure aux années 80, et une grande partie antérieure aux années 50 (comme les HBM). Au moment où de nouvelles opérations d'envergure apparaissent sur le secteur, le patrimoine existant entre dans une phase de rénovation. Une solidarité entre ces opérations doit être mise en avant pour mutualiser au mieux aussi bien les espaces bâtis (programmation) et non bâtis (espaces verts) que les enjeux énergétiques.

Les HBM sont encore marqués par la proximité à la zone militaire historiquement non aedificandi. Très peu de programmes sont ainsi ouverts en rdc sur le nord du secteur. La requalification des centres sportifs, aussi bien que la rénovation des HBM, doivent permettre de redonner des façades programmées sur le mail planté de la ceinture verte.

Par ailleurs, le développement de la solidarité entre les différents types de tissus urbains peut aussi permettre de mutualiser les besoins énergétiques et les ressources locales. La réalisation de

projets urbains à proximité du tissu des HBM constitue en particulier une occasion de penser des dispositifs de mutualisation, parfois dans les deux sens, en valorisant :

- les surfaces de toitures des HBM pour produire de l'eau chaude et/ou de l'électricité (solaire, éolienne) pour répondre à une partie des besoins environnants ;
- des boucles locales d'énergie pour échanger les calories en fonction des besoins de chaud et de froid des différents bâtiments, avec la possi-



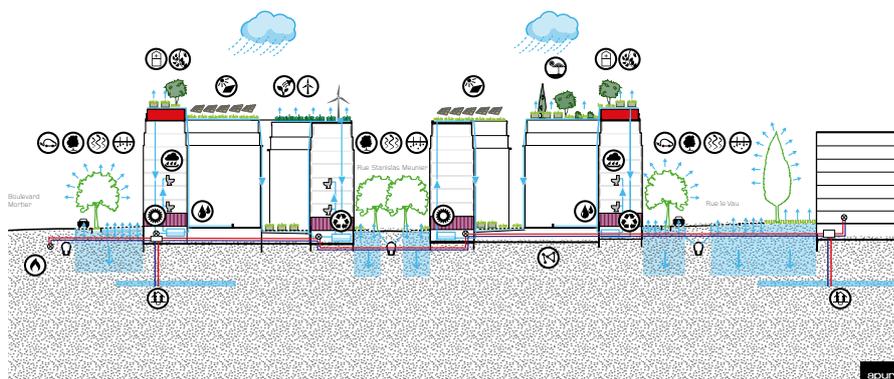
bilité d'évacuer la chaleur des bâtiments neufs vers les bâtiments des HBM, mais aussi pour mutualiser les ressources qu'il s'agisse de la ressource géothermique, y compris sur les emprises des HBM, ou de solutions de chauffage de secours.

**CARTE DE DATATION DES BATIMENTS
INDIQUANT LES EMPRISES A L'ÉTUDE ET
EN PROJET**



1 – Coupe de principe du potentiel de transformation des HBM
2 – Esquisse de requalification de la rue « HBM »
Stanislas Meunier, Paris 20^{ème}

- | | | | |
|--|---------------------------|--|--------------------------------------|
| | Modification de la façade | | Végétalisation du bâti (toits, murs) |
| | Ventilation Naturelle | | Arbres d'alignement |
| | Terrasses accessibles | | Évaporation |
| | Surélévation | | Récupération eau de pluie |
| | Agriculture urbaine | | Sols perméables |
| | Fabrique de quartier | | Nouvelles mobilités |
| | Géothermie | | Recyclage, réemploi |
| | Éolienne urbaine | | Chauffage urbain |
| | Panneaux solaires | | Eaux grises |
| | Isolation thermique | | Boucle locale énergie |



4. Poursuivre la mixité fonctionnelle

Le quartier du NPNRU des Portes du 18^e a une vocation résidentielle marquée et un tissu économique peu développé.

Les commerces sont essentiellement concentrés à l'est le long du boulevard Ney, du boulevard Ornano et de la rue Championnet. Quelques grands locaux d'activité y sont implantés comme les supérettes Franprix et LDL, ou encore les entreprises Chronopost, Métro et Point P. La densité commerciale est plus faible qu'en moyenne à Paris et la vacance commerciale plus élevée, notamment dans le secteur de la Porte de Montmartre. Les habitants du quartier constatent un effort de diversification pour rendre le périmètre plus attractif et l'implantation de commerces de proximité (artisans, restaurants, bars, magasins et des marchés alimentaires). Plusieurs réalisations du budget participatif de Paris ont été mises en œuvre pour rénover des locaux commerciaux, notamment à l'est des voies ferrées. L'appel à projet Coup de pouce Commerce a sélectionné deux commerces du secteur : l'artisan corsetier François Tamarin, rue Marcel Sembat, et l'établissement de petite restauration Chez Foucher, rue Madeleine Rebérioux. Le quartier accueille par ailleurs quelques lieux de l'économie sociale et solidaire,

tels que l'Accorderie du 18^e et la Coopérative La Louve, des tiers lieux, comme la Recyclerie, boulevard Ornano, ainsi que la pépinière d'entreprises Paris Innovation Région Nord Express, rue René Clair. Les initiatives d'innovation se sont multipliées ces dernières années, en lien avec le projet de l'Arc de l'innovation qui vise à favoriser le développement des quartiers populaires et l'emploi local.

Le quartier dispose par ailleurs d'un maillage associatif et d'équipements important, en particulier scolaires et universitaires.

Plusieurs établissements scolaires et d'accueil de la petite enfance y sont implantés, ainsi que des équipements culturels (bibliothèque Jacqueline de Romilly, centre d'animation René Binet) et des activités en faveur de l'emploi (agence Pôle emploi Paris 18^eme Ney, régis de quartier de La Chapelle). Les équipements sportifs y sont nombreux : le centre sportif des Poissonniers, la piscine et stade Bertrand Dauvin, le stade de la Porte de la Chapelle, le stade et gymnase des Fillettes. Le quartier accueille quelques équipements de santé et se situe à proximité directe de l'hôpital Bichat. Les habitants du quartier constatent le développement de struc-

tures de proximité : associations, centre social, espace de vie sociale, centre d'animation, centre pour les personnes en situation de handicap, centre pour personnes souffrant de troubles psychiques. Ils notent toutefois l'absence d'infrastructures et de soutien aux associations, le besoin d'accompagnement social, d'animation pour la jeunesse et l'implantation d'entreprises.

- 1 - Carte de la mixité activité/logement
- 2 - Carte de l'innovation
- 3 - Carte des sites potentiels de plateforme de chantiers
- 4 - Illustration d'une requalification programmatique de la Cité Charles Hermite actuellement à l'étude (intégration de logements étudiants à la résidence)



MIXITÉ ACTIVITÉ/LOGEMENT

Dominante activités

- 90 à 100 %
- 80 à 90 %
- 70 à 80 %

Dominante logements

- 90 à 100 %
- 80 à 90 %
- 70 à 80 %

■ Pas de dominante

Source : MAJIC DGFIIP 2013-2016, DRIEA 2013

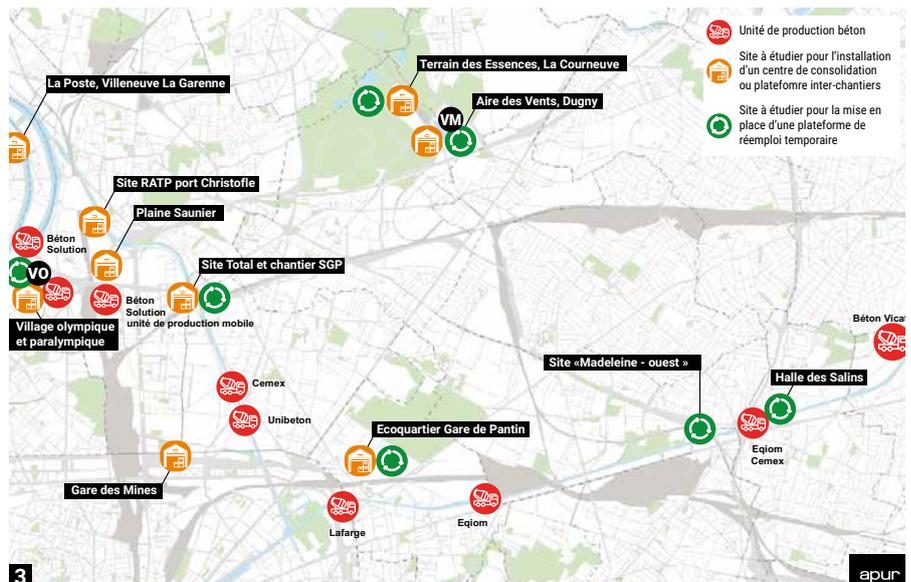
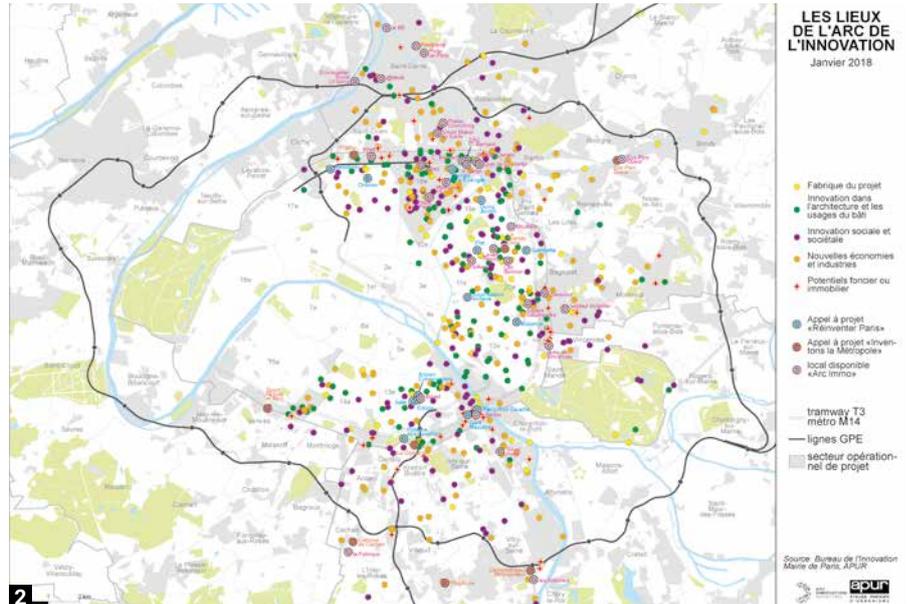
Par ailleurs dans le cadre des projets récents réalisés depuis le GPRU, une dynamique de mixité fonctionnelle importante est intégrée aux opérations.

La requalification des HBM autour des années 2000 a permis d'activer un certain nombre de rez-de-chaussée, en pérennisant les programmes sociaux historiques aux HBM (jardin d'enfants, CMP, bains douches), ou en ouvrant de nouveaux locaux (programmes associatifs, ateliers d'artistes, jardins partagés). Leur réhabilitation à venir a pour enjeu, entre autres, d'approfondir la mixité programmatique.

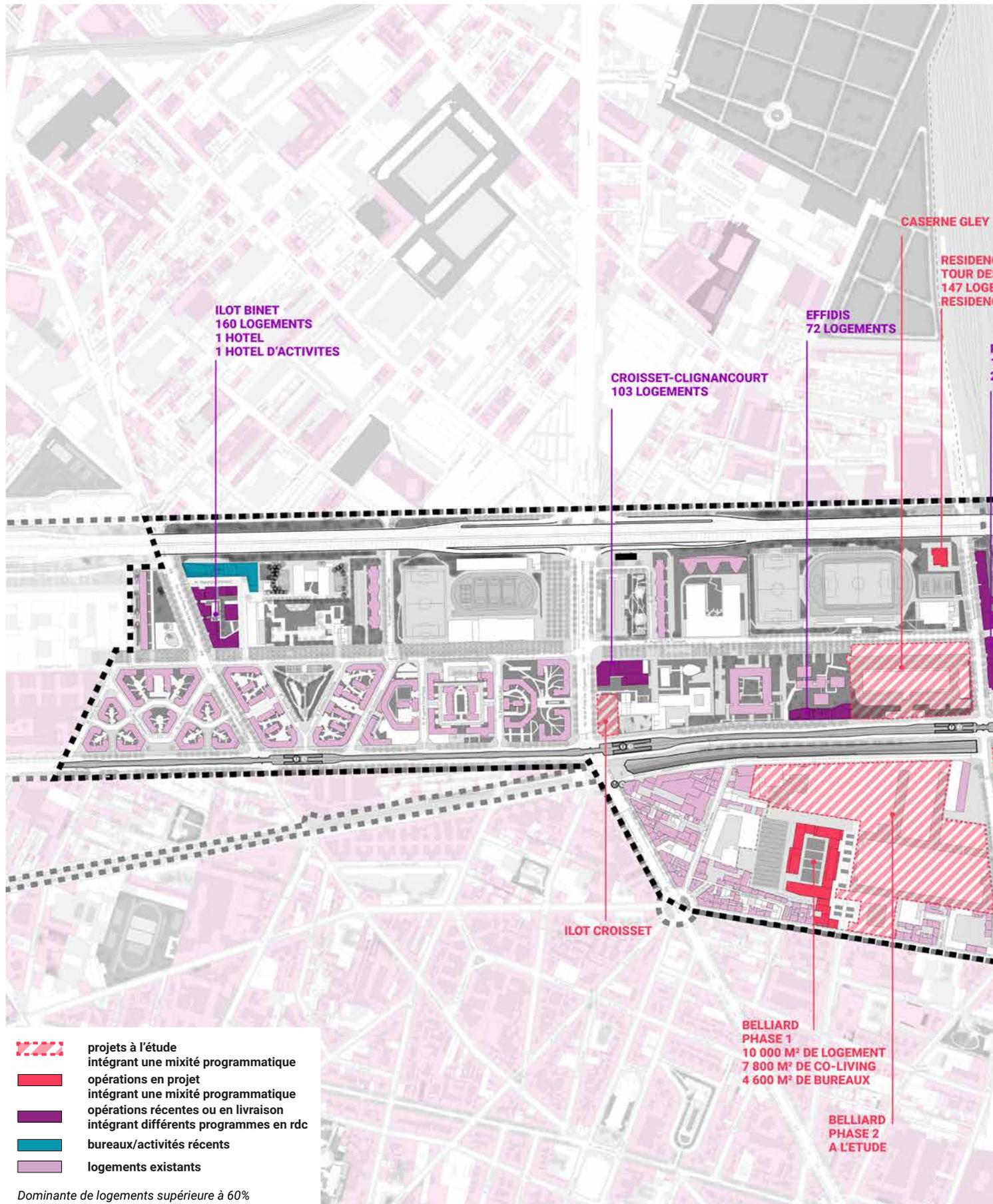
Les programmes d'innovation sont aussi un leviers pour faire muter des situations difficiles. C'est le cas par exemple de l'appel à projets IMGP 2 sur le site de la porte de Clignancourt, ou des projets d'urbanisme temporaire sur le secteur.

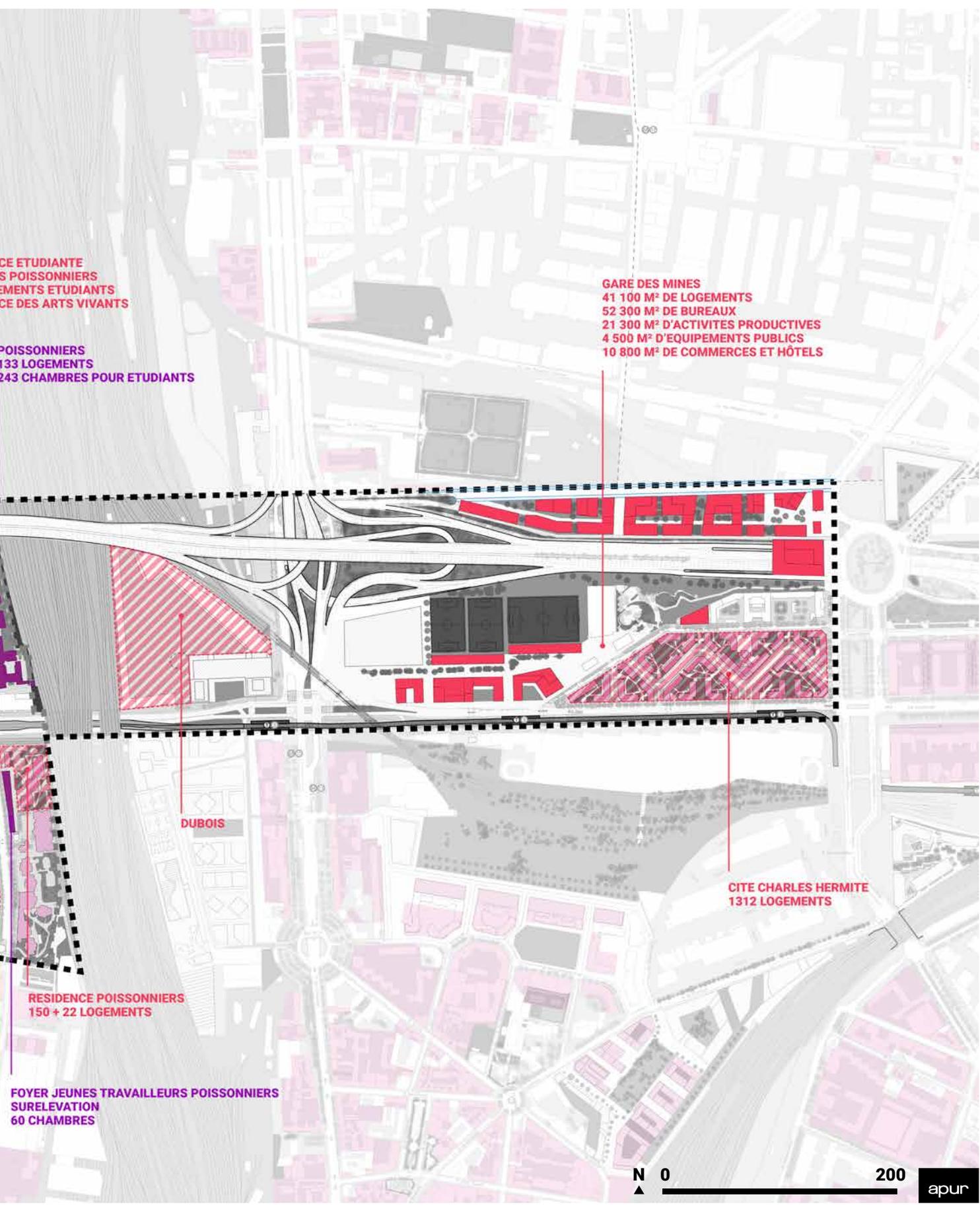
L'intégration des besoins logistiques fait partie des enjeux de mixité fonctionnelle. A l'image de la halle logistique sur Chapelle International, un certain nombre d'équipements existants et à venir devront s'inscrire dans un effort de valorisation des programmes et des espaces publics ; c'est le cas par exemple de la déchetterie de la porte de la Chapelle.

Mais les besoins logistiques doivent aussi être analysés à l'échelle des nombreux chantiers à venir d'ici 2024 et à proximité du secteur. L'installation de plateforme de chantiers (unité de production partagée, plateforme inter-chantier ou encore plateforme de réemploi) est un besoin de proximité qui doit pouvoir trouver des solutions temporaires sur le secteur.

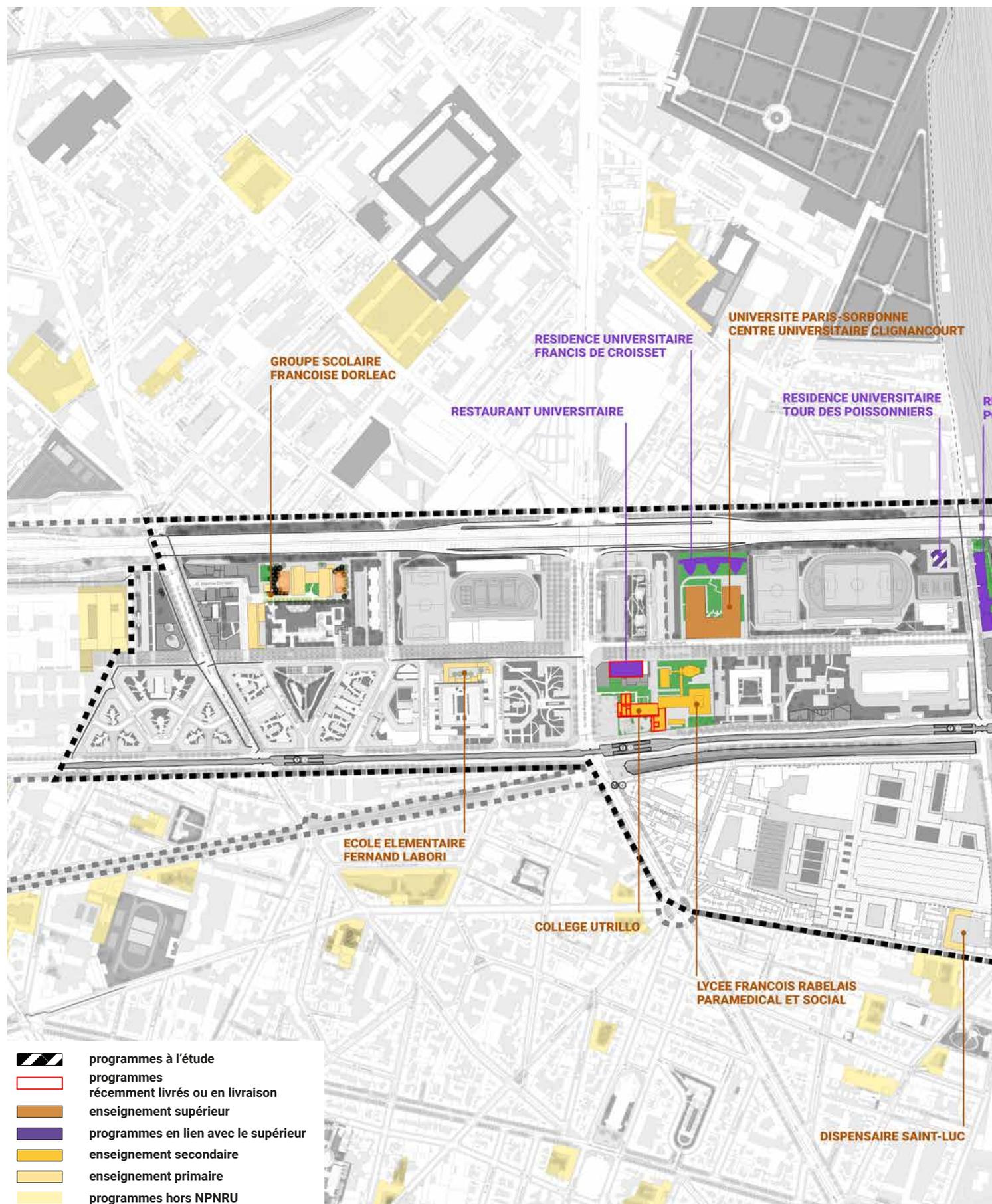


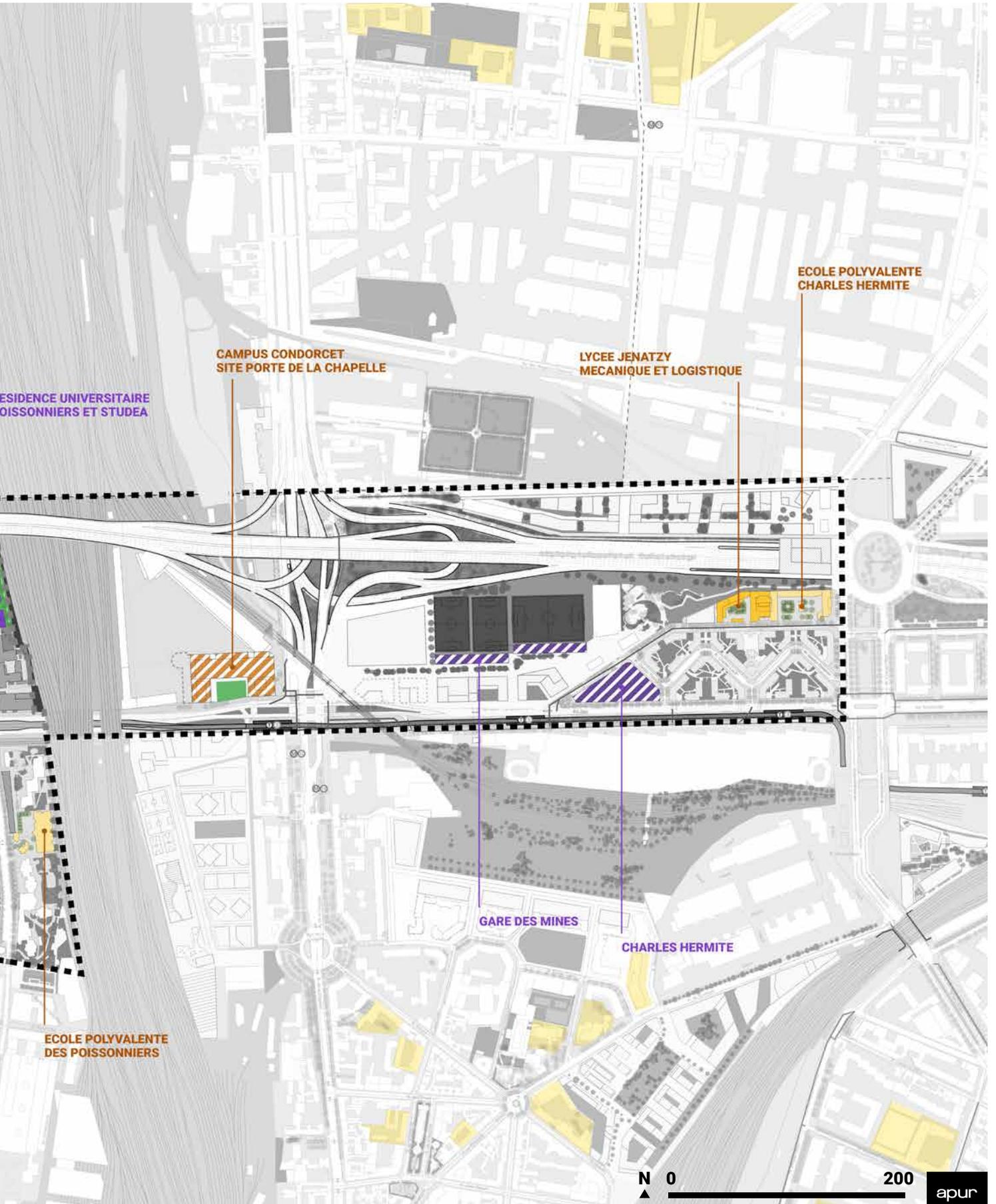
LES OPÉRATIONS DE LOGEMENTS RÉALISÉES ET EN COURS





LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES





5. Poursuivre la mixité sociale

Le quartier du NPNRU des portes du 18^e se caractérise par une fragilisation économique et sociale de la population résidente.

Sur la période récente, la population est vieillissante dans l'ensemble du secteur et la part d'habitants immigrés est en forte hausse (+5,1 points entre 2009 et 2014). Les habitants en situation de pauvreté sont nombreux, puisqu'un tiers des ménages sont des foyers à bas revenus (33% contre 12 % à Paris). C'est particulièrement le cas à l'ouest dans le quartier de la porte de Montmartre qui accueille une forte proportion d'allocataires du RSA. Les employés et les ouvriers sont majoritaires parmi les actifs résidents (65 % contre 27 % à Paris) à l'inverse des cadres (12 % contre 44 % à Paris). La population non diplômée est très présente (47% contre 20% à Paris) et le nombre de demandeurs d'emploi a fortement augmenté (+61% entre 2010 et 2014 contre +17% à Paris). Les difficultés d'insertion professionnelle sont encore plus marquées à l'est dans le quartier Charles Hermite, notamment pour les jeunes, les personnes âgées de 50 ans ou plus et les habitants de nationalité étrangère.

Ces indicateurs traduisent par ailleurs la faible mixité sociale du quartier, une problématique également soulevée par les habitants du 18^e arrondissement.

Le parc locatif est exclusivement composé de logements sociaux, dont une partie correspond à des logements à très faible niveau de loyer qui accueillent des ménages cumulant des difficultés économiques et sociales. 27% des logements sociaux ont un loyer inférieur à 6€/m² (18% à Paris). La majorité des logements sociaux sont gérés par Paris Habitat (5219 logements) et ont un loyer compris entre 5€/m² et 7m€/m², à l'exception de quelques logements de la résidence rue Ginette-Neveu dont le niveau de loyer est inférieur à 5€/m² (286 logements). Les autres logements sont gérés par d'autres bailleurs, tels que la résidence Universitaire Francis de Croisset de la RIVP (353 logements), la résidence rue des Poissonniers de la Sablière (172 logements) et la résidence Jean Cocteau gérées par Sageco-Efidis (317 logements dont le niveau de loyer est compris entre 9€/m² et 11€/m²). La faible diversité de l'habitat et le déficit

d'attractivité contraignent le rééquilibrage social, malgré un parc social qui se renforce sur la période récente. Depuis 2001, 1200 logements sociaux ont été financés dans le quartier de la Porte de Montmartre, principalement des logements familiaux en PLS nouvellement construits (logements Binet) ou conventionnés (tours Efidis boulevard Ney).

Un manque de mixité scolaire est également constaté par les habitants, avec des stratégies d'évitement marquées dans certains établissements du secteur.

Les collèges de secteur concentrent une forte proportion d'élèves boursiers, notamment à Maurice Utrillo (63 % de boursiers contre 18% à Paris), Hector Berlioz (57 %) et Gérard Phillippe (40 %). Les retards scolaires sont plus marqués dans certains établissements comme Maurice Utrillo (15 % des élèves en retard à l'entrée en 6^e contre 5 % à Paris) et Daniel Mayer (28 % d'élèves en retard à l'entrée en 3^e contre 11 % à Paris).

INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DU QUARTIER

	Indicateurs		Evolution de l'indicateur sur 5 ans			
	Portes du 18 ^e	Paris	Portes du 18 ^e		Paris	
Nombre d'habitants	15 001	2 220 445	5,50%	↗	-0,60%	→
Part de moins de 25 ans	30%	28%	+0,3 pts	→	-0,1 pts	→
Part de 65 ans ou plus	15%	16%	+1,6 pts	↗	+1,5 pts	↗
Part de population immigrée	35%	20%	+5,1 pts	↗	+0,1 pts	→
Part de foyers à bas revenus	33%	12%	-0,2 pts	→	+0,6 pts	→
Part de cadres parmi les actifs	12%	44%	+1,2 pts	↗	+1,6 pts	↗
Part d'employés et ouvriers parmi les actifs	65%	27%	+0,4 pts	→	-1,8 pts	↘
Part de population sans diplôme parmi les non scolarisés	47%	20%	-4,7 pts	↘	-3,1 pts	↘
Part de demandeurs d'emplois catégorie ABC parmi la population active	30%	16%	60,90%	↗	16,70%	↗
Part des résidences principales occupées par des locataires du parc locatif social	72%	18%	0,2 pts	→	1,0 pts	↗
Part des logements gérés par bailleurs sociaux dont le loyer moyen/m ² est inférieur à 6 €	27%	18%				

Soures : Insee, recensements 2009 et 2014 ; CAF 2016 ; Pôle Emploi 2014 ; RPLS 2016

Les opérations récentes ont cherché à répondre à ces besoins sociaux en intégrant des programmes en rez-de-chaussée (secteur binet notamment avec la création de la maison bleue, du centre de protection de la maternité et de la petite enfance, mais aussi dans le secteur Croisset avec la création d'un restaurant universitaire).

Ces programmes soutiennent une demande sociale importante dans ce secteur qui doit également répondre à différente situation d'urgence :

- accueil des SDF et des migrants à travers des programmes sociaux comme la boulangerie, et temporaires comme les CHU et CAES en cours d'ouverture sur le site Du-bois, ou encore le centre d'accueil de jour dans le bâtiment du Dock des Alcools ;
- aide aux toxicomanes à travers la mise en œuvre du plan crack et la création d'un CAARUD sur trois ans, avenue de la porte de la Chapelle sur les terrains de la DPE.



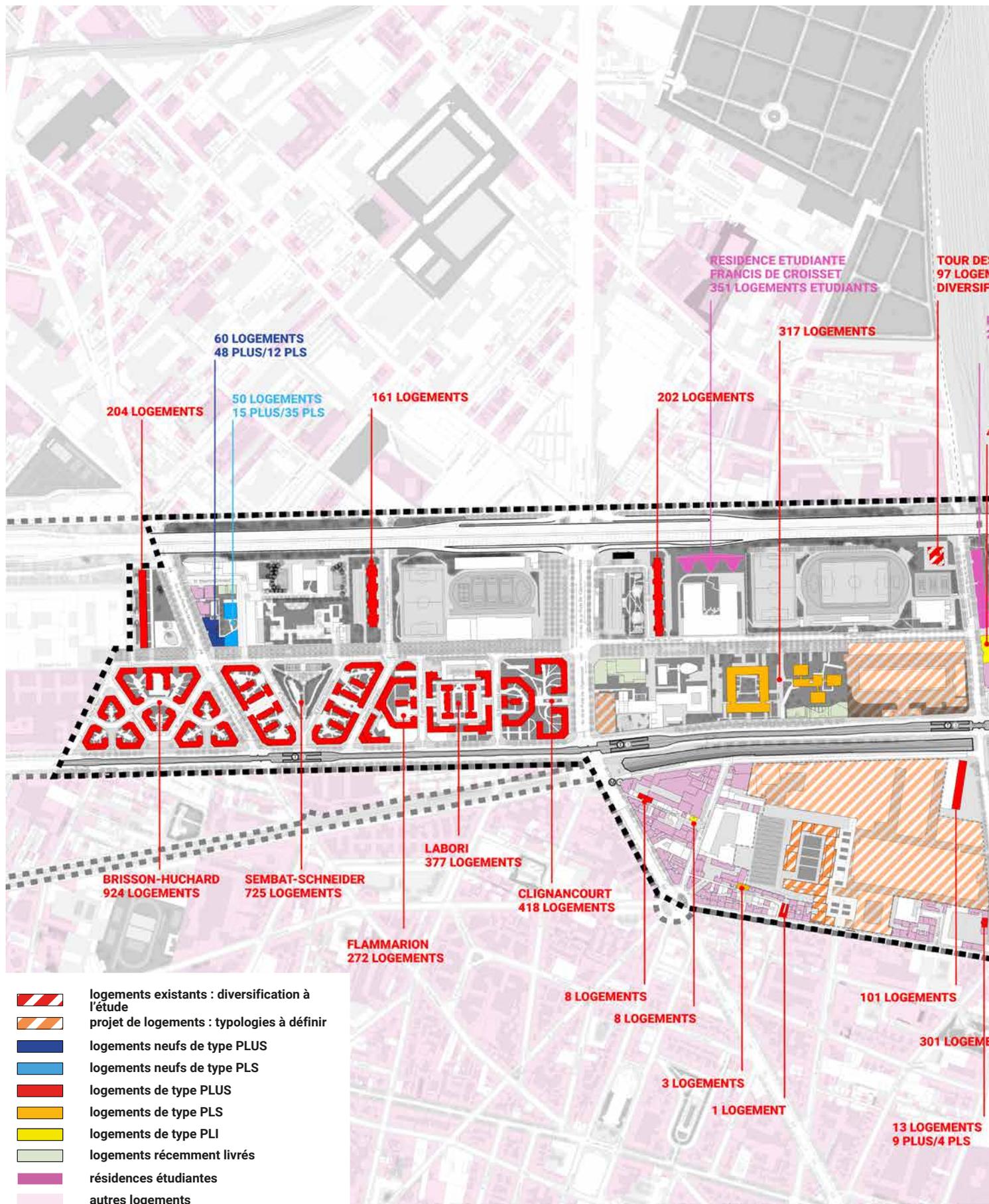
© Apur - David Boureau



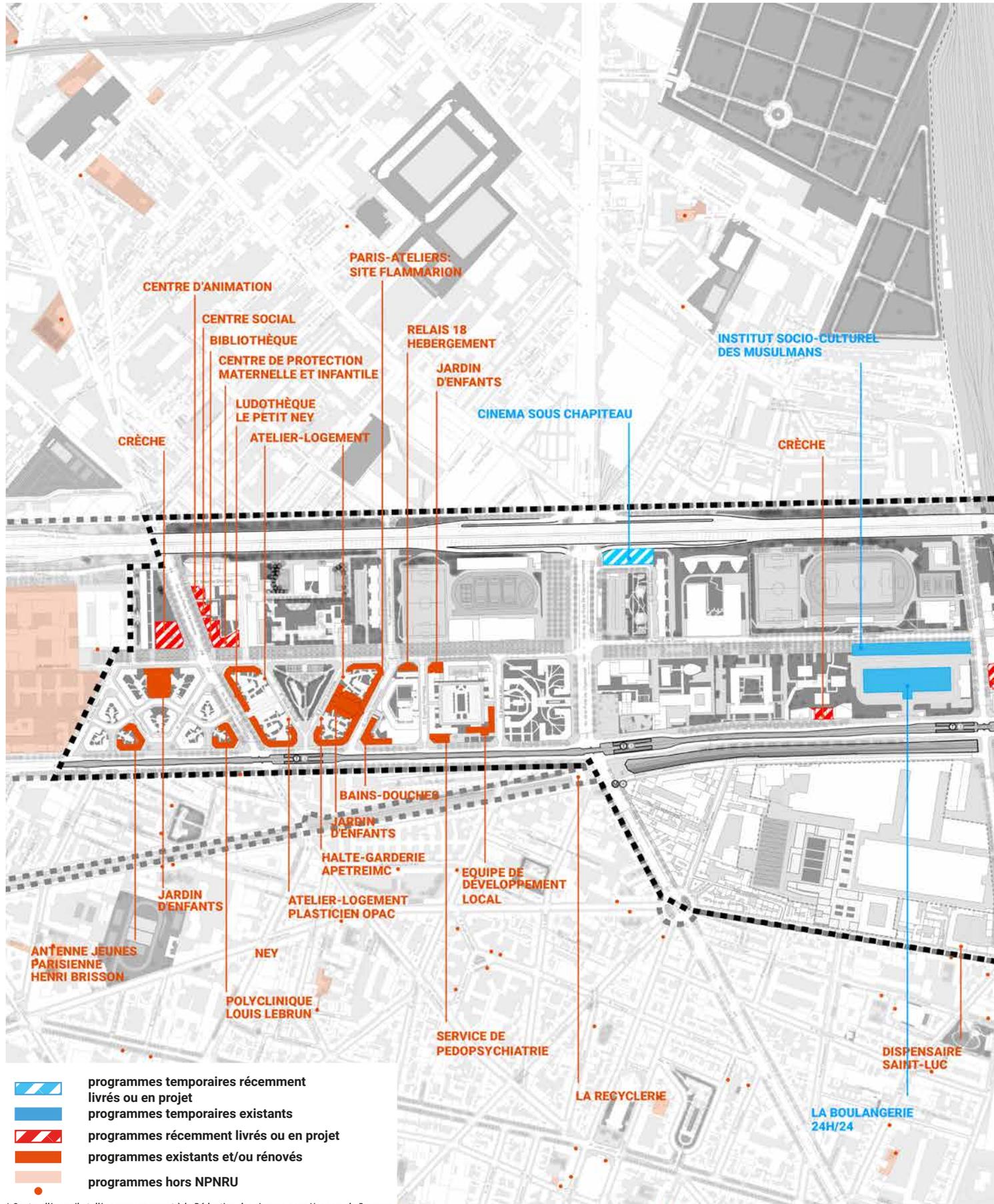
© Milena Favre

1 – Porte Montmartre, au rez-de-chaussée des logements a été installé un centre de protection de la maternité et de l'enfance
2 – Porte de la Chapelle, dans le bâtiment du dock des alcools a été aménagé un centre temporaire d'accueil de jour pour une durée de trois mois

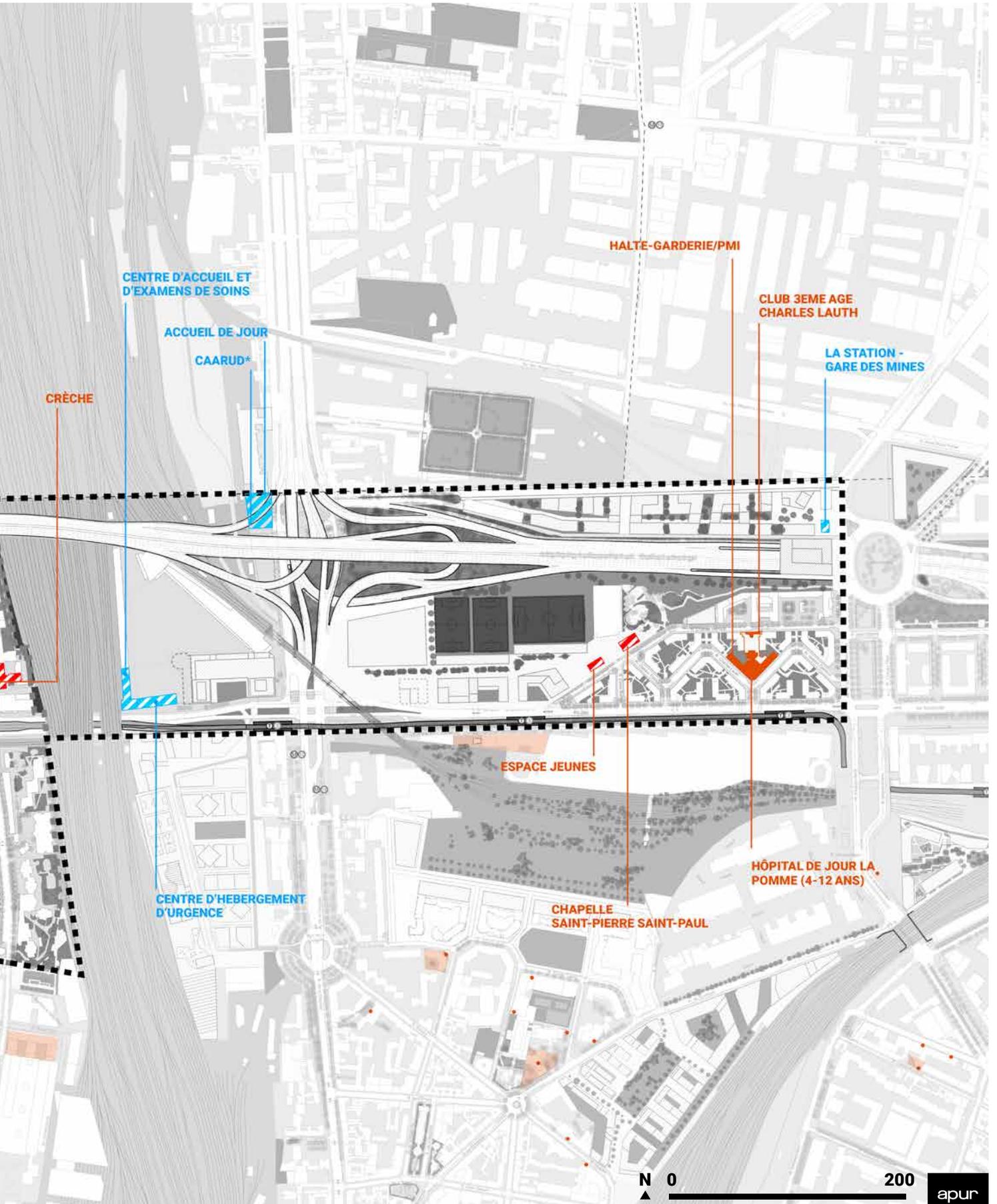
LES TYPOLOGIES DE LOGEMENTS SOCIAUX



LES PROGRAMMES CULTURELS, SOCIAUX ET DE SOLIDARITÉ



* Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues



6. Intensifier les qualités de la ceinture verte

La valorisation de la ceinture verte de Paris est essentielle au projet de requalification des espaces publics, paysagers et sportifs du secteur. Elle doit s'appuyer notamment sur les opérations déjà réalisées (forêt linéaire, requalification des squares Sembat et aménagement du mail Croisset), et trouver des continuités à l'intérieur des opérations actuellement à l'étude (par exemple le mail ludique de la Gare des Mines).

Trois projets parisiens peuvent permettre d'introduire ces sujets dans les opérations.

REVe

Le confort des continuités cyclables a été largement amélioré par l'aménagement des pistes cyclables le long du tram T3.

Dans le cadre des projets de requalification des portes, ces continuités sont particulièrement étudiées et s'inscrivent dans des objectifs de liaisons entre Paris et la Seine-Saint-Denis, tels qu'ils figurent dans la convention en cours. Plus particulièrement encore dans le cadre des « boucles 2024 » étudiées par l'Apur, le REVe passant porte d'Aubervilliers pourrait se prolonger sur Plaine Commune en direction du canal et ainsi intégrer un parcours élargi. Porte de la Chapelle, l'avenue de la porte et le début de l'avenue du Président Wilson représentent un secteur décisif pour assurer une continuité cyclable au sein des « boucles 2024 ».

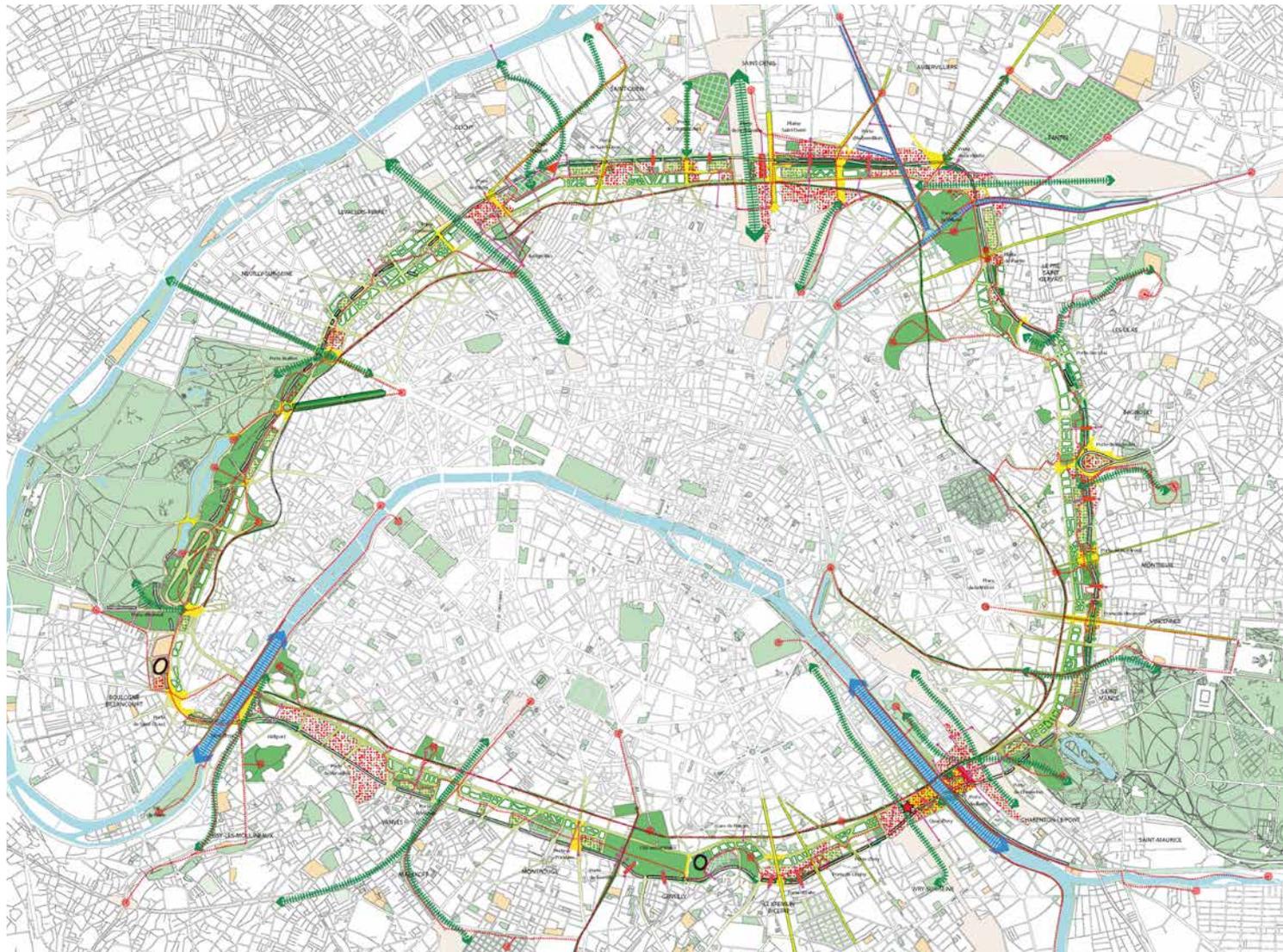
Les parcours sportifs

Les 40 km de parcours sportifs identifiés par l'Apur pour valoriser la pratique du

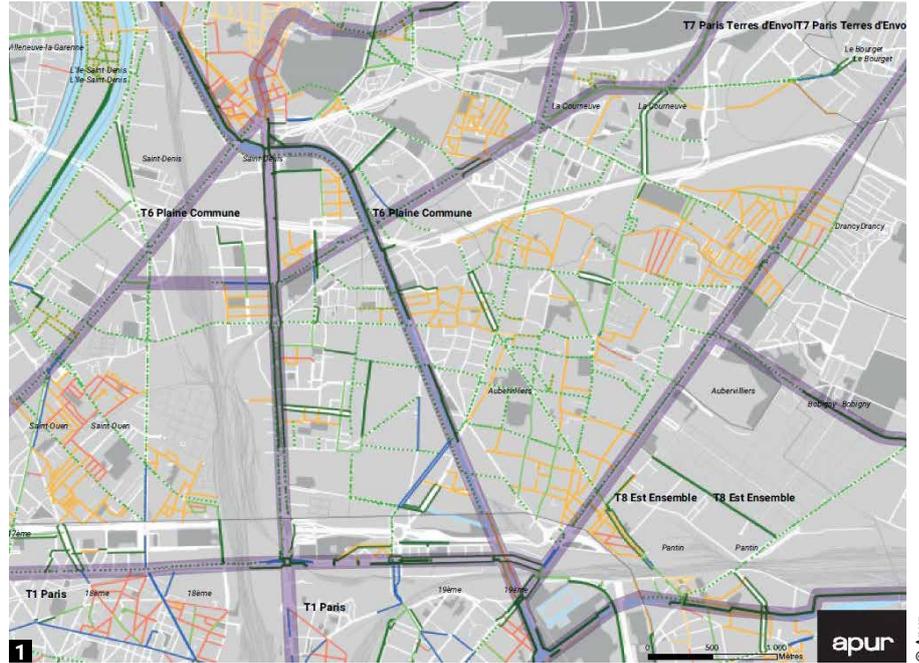
sport et requalifier les espaces publics de la ceinture verte peuvent également devenir un vecteur de mutation du secteur. Ce parcours, qui traverse tout le NPNRU est aussi un levier de transformation des franchissements et traversées aujourd'hui difficiles (notamment du faisceau nord boulevard Ney).

Les centres sportifs

Les centres sportifs Dauvin et Poissonniers dans le périmètre du NPNRU ont été identifiés comme des sites d'entraînement pour les jeux olympiques et paralympiques de 2024. A cet égard, leur requalification doit permettre d'ouvrir une réflexion conjointe sur l'aménagement du mail planté de la ceinture verte et la valorisation de ces centres en parcs sportifs.



- 1 - Les boucles cyclables 2024, secteur du nord parisien
- 2 - Les parcours sportifs, perspective représentant les aménagements possibles des rues du parcours
- 3 - La forêt linéaire



PLAN STRATÉGIQUE DE LA CEINTURE VERTE

+ DE NATURE

Renforcer la présence végétale

- Augmenter la perméabilité des sols
- Augmenter la surface de plantation
- Diversifier les strates végétales
- Végétalisation clôturées et des limites

Mêmes actions sur les ensembles sportifs

- Renforcer et créer des continuités visuelles et des points de vue sur et à travers le paysage de la ceinture verte
- Renforcer les systèmes de plantations
- Prendre en compte le grand paysage

Renforcer les continuités écologiques

- Aménager / végétaliser la petite ceinture
- Conforter les liaisons entre la ceinture verte et les voies d'eau
- Créer des liaisons vertes avec les grands parcs des communes voisines
- Planter sur les espaces publics
- Rendre accessible et requalifier les talus du Boulevard périphérique
- Renforcer le végétal dans les cours des immeubles de la ceinture verte

+ DE POROSITÉ

Renforcer l'urbanité des portes

- Requalifier les aménagements routiers
- Rationaliser la position des services urbains
- Requalifier les espaces publics

Relier les quartiers : effacer la fracture des infrastructures routières

- Franchir le périphérique
- Créer ou renforcer des liaisons piétonnes
- Créer des passerelles/de nouveaux accès
- Requalifier les viaducs du BP
- Favoriser les parcours à travers les espaces de la ceinture verte/créer un parcours continu

+ D'USAGE

Renforcer les pratiques de loisirs, de détente et de promenade

Développer les usages

- Transformer les terrains de sports en parcs sportifs
- Favoriser les pratiques sportives et récréatives en libre accès
- Aménager les espaces publics pour accueillir de nouveaux usages
- Développer des formes urbaines nouvelles qui favorisent la porosité entre espaces publics et ceinture verte

Renforcer son accessibilité

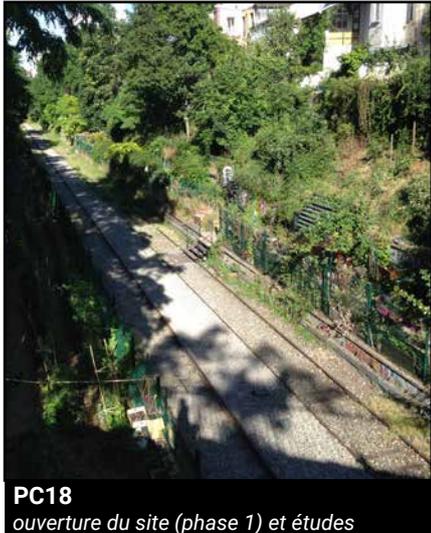
- Ouvrir les espaces de la ceinture verte au public
- Renforcer l'accessibilité des berges ou des quais
- Développer des constructions sous ouvrages porteuses de services urbains partagés

"GRP : Grande randonnée parisienne"

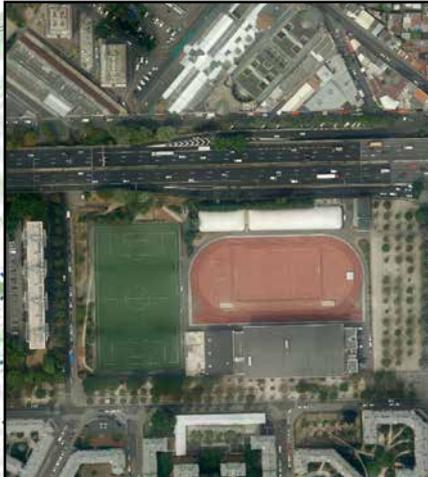
- Points de vue et points remarquables du GR
- Créer une grande randonnée piétonne le long de la ceinture verte qui se connecte aux communes mitoyennes



LES ESPACES SPORTIFS ET PAYSAGERS RÉCENTS ET À VENIR



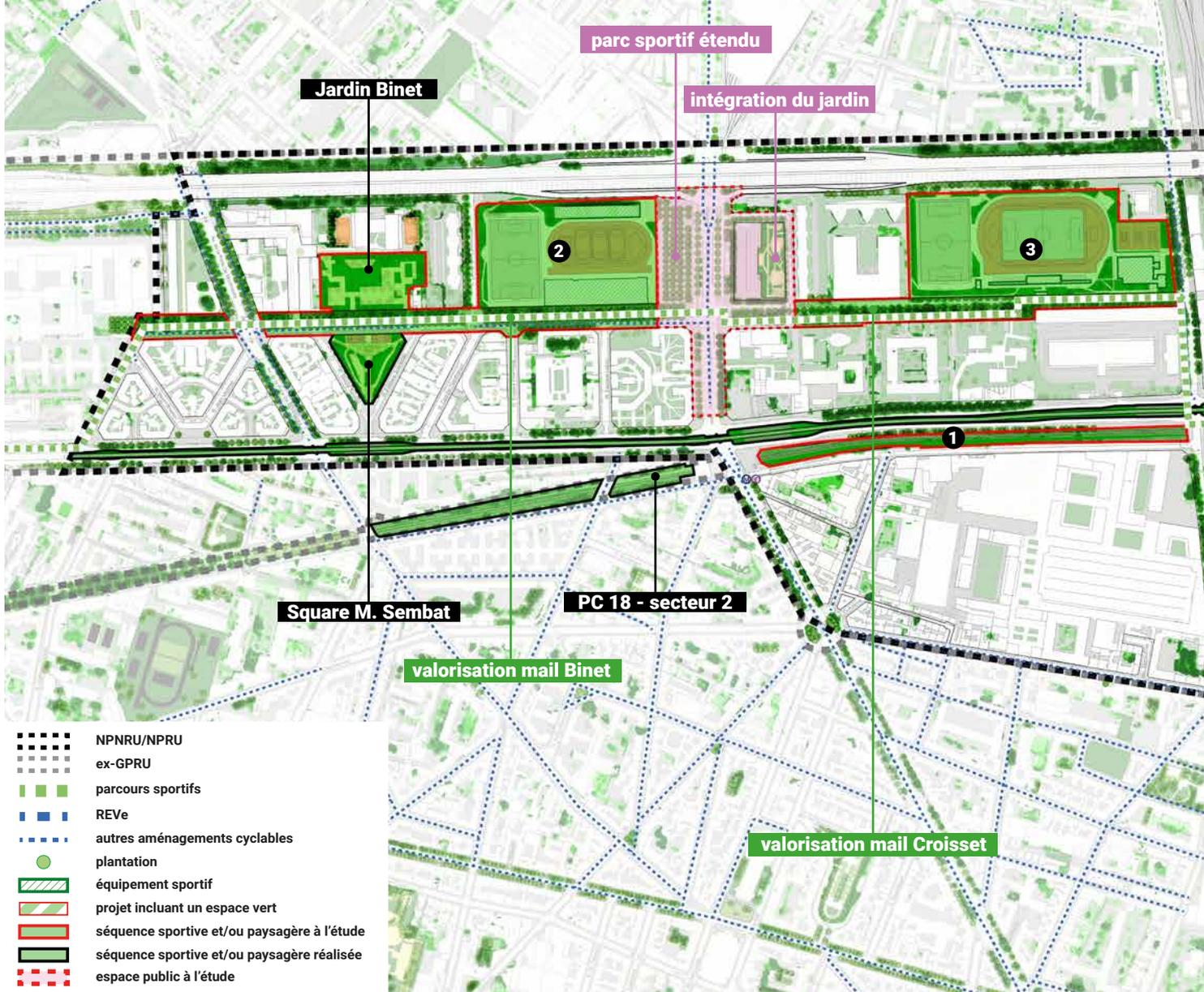
PC18
ouverture du site (phase 1) et études



CENTRE SPORTIF DAUVIN
LIVRAISON 2024
site d'entraînement olympique JOP 2024



CENTRE SPORTIF DES POSSONNIERS
LIVRAISON 2024
site d'entraînement olympique JOP 2024





ARENA
LIVRAISON 2022
15 000 m² de programmes sportifs

© Apur/Luxigon/air-images



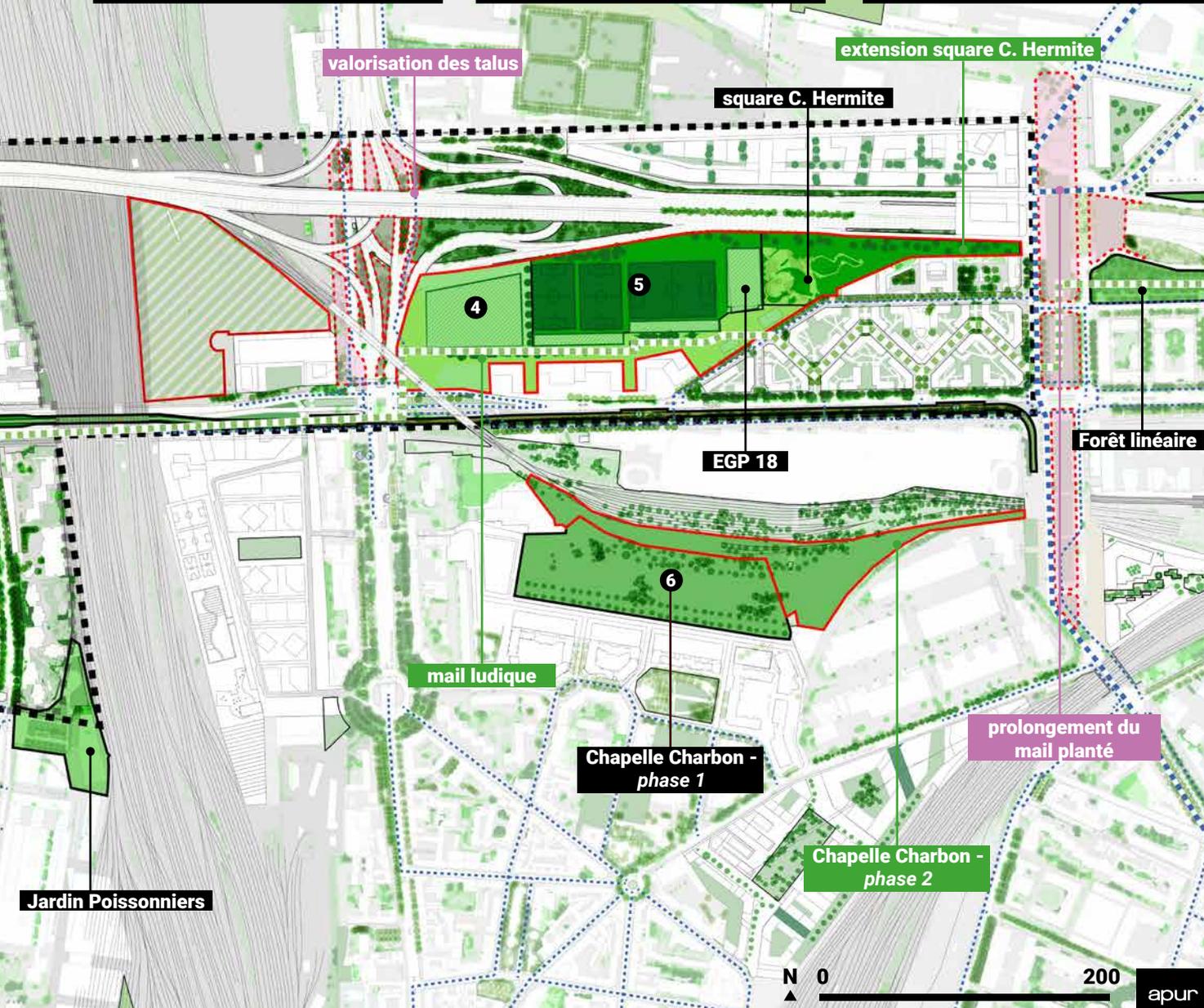
GARE DES MINES
LIVRAISON 2022-2028
mail ludique, square CH, ceinture verte

© Agence Leclercq et associés



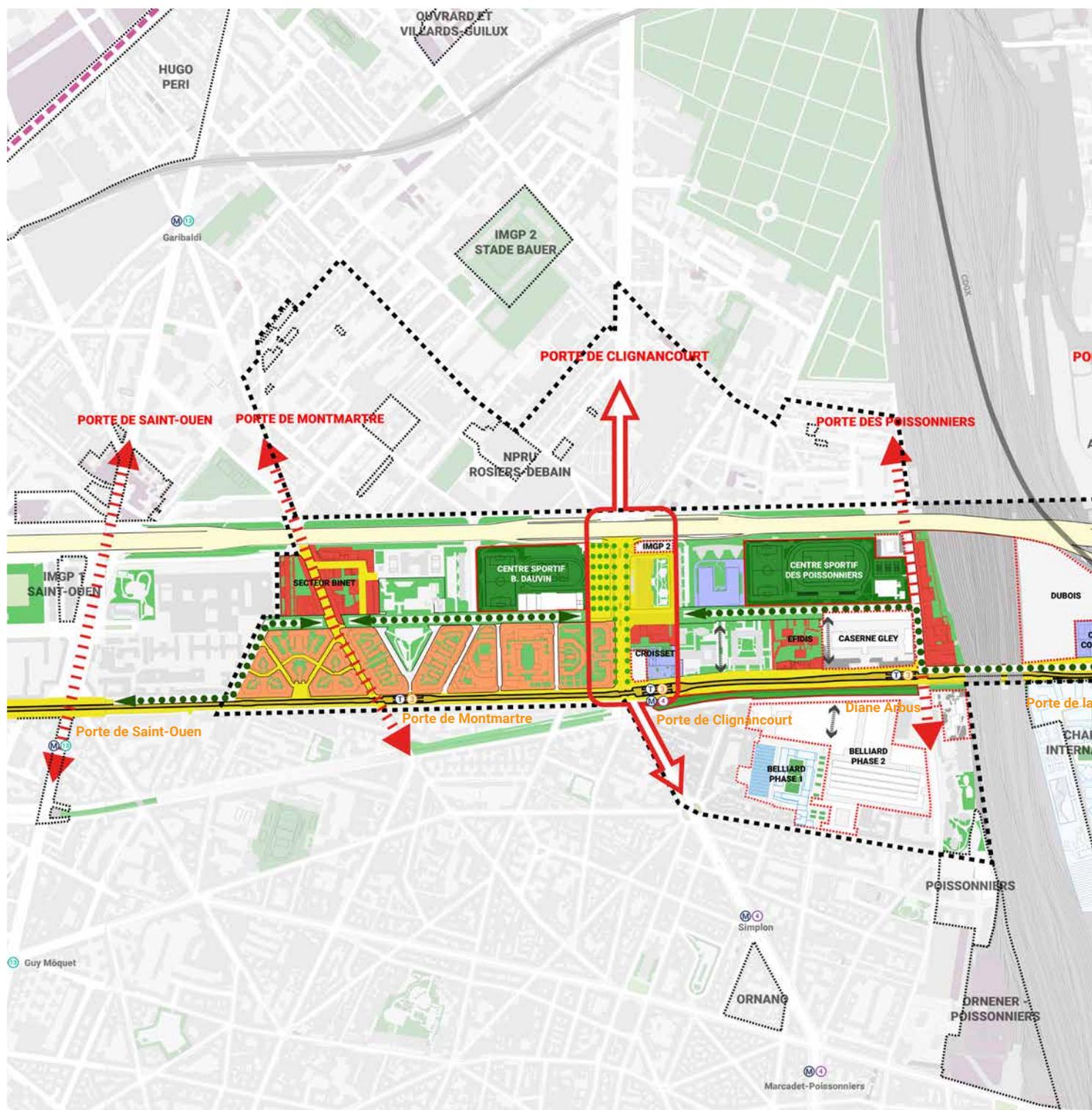
CHAPELLE CHARBON
LIVRAISON 2020/2025
4,5 ha de parc en 2 tranche de travaux

© Agence Laverne



CARTOGRAPHIES DE SYNTHÈSE

LES ENJEUX DE MUTATION DU SECTEUR DES PORTES DU 18^E





-  Transformation des portes en places
-  NPNRU/NPRU
-  Secteur d'aménagement engagé
-  Secteur d'aménagement à engager dans le NPNRU des Portes du 18ème
-  Valoriser les continuités piétonnes de part et d'autre du BP
-  Valoriser les continuités sportives et paysagères de la ceinture verte
-  Faciliter les traversées et/ou franchissements
-  Transport en commun en projet (M12, T8)
-  Espace public requalifié ou à requalifier
-  Boulevard périphérique
-  Espace végétalisé intensifié
-  Arena
-  Centre sportif à requalifier
-  Equipement universitaire/scolaire récent et à venir
-  HBM requalifié récemment et/ou à réhabiliter
-  Recomposition récente/en projet d'un tissu urbain
-  Emprise bâtie à l'étude inscrite dans le NPNRU ou à proximité
-  Autre emprise bâtie à l'étude

N 0 400





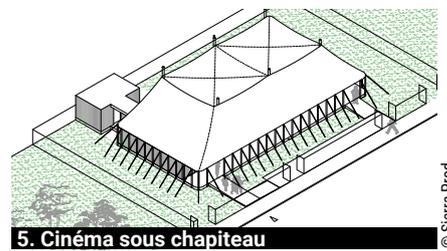
1. Logement Binet

© J. Leroy - Mairie de Paris



3. Logements Binet - AFL

© Archi5pro



5. Cinéma sous chapiteau

© Sierra Prod



2. Hôtel industriel Binet

© J. Leroy - Mairie de Paris



4. Ilot Croisset - PH

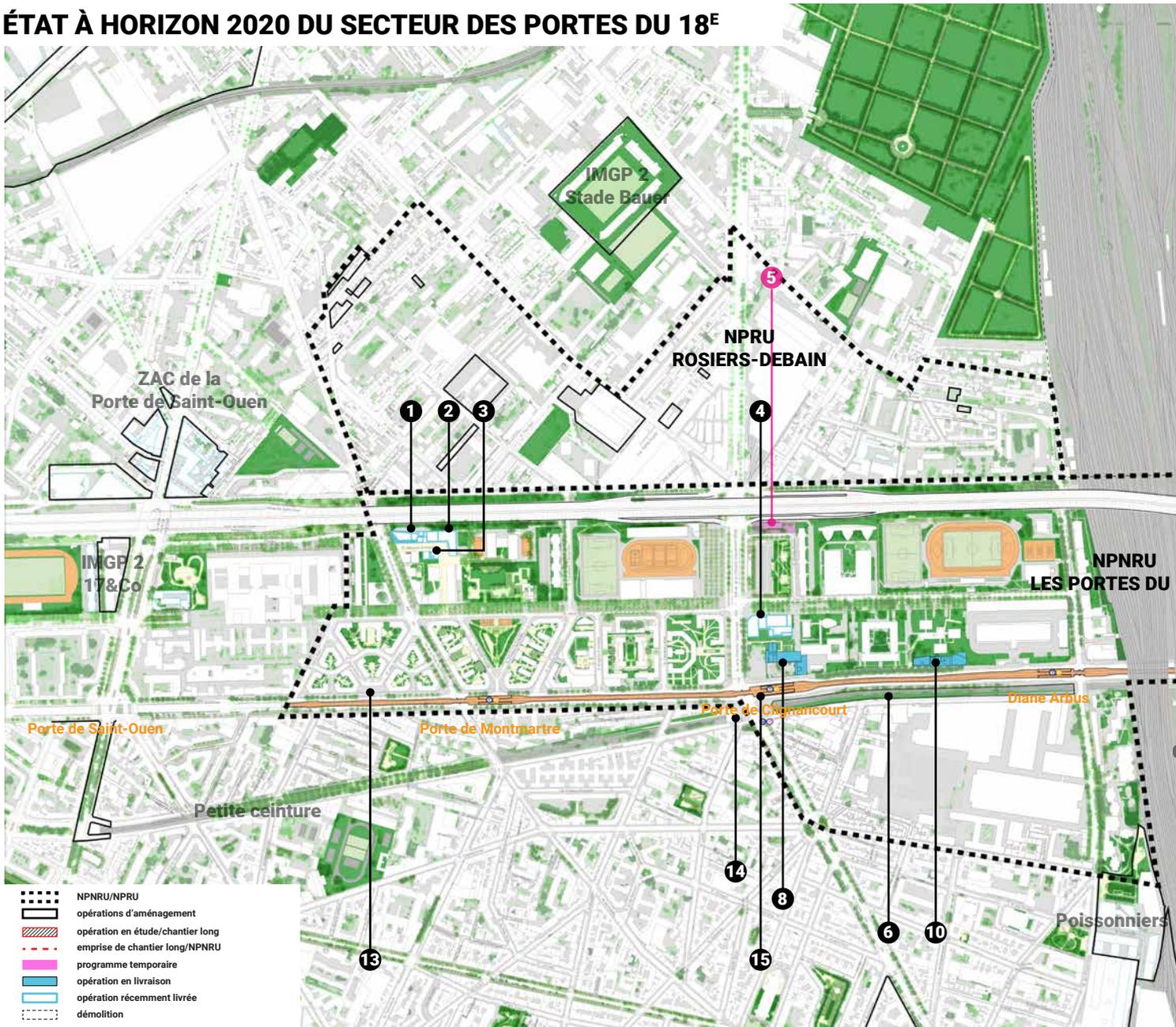
© Schnepp Renou



6. PC 18

© Apur

ÉTAT À HORIZON 2020 DU SECTEUR DES PORTES DU 18^E



13. Espace public/HBM Brisson-Huchard

© François Grunberg/Mairie de Paris



14. La recyclerie

© Gaganone



15. Prolongement du T3b

© François Grunberg/Mairie de Paris



7. Accueil de jour - porte de la Chapelle

© Milena Favre



9. Place Charles Hermite - préfiguration

© Agence Leclercq



11. La Station - Gare des Mines

© Gaëlle Matata



8. Collège Utrillo

© Iank Architectes



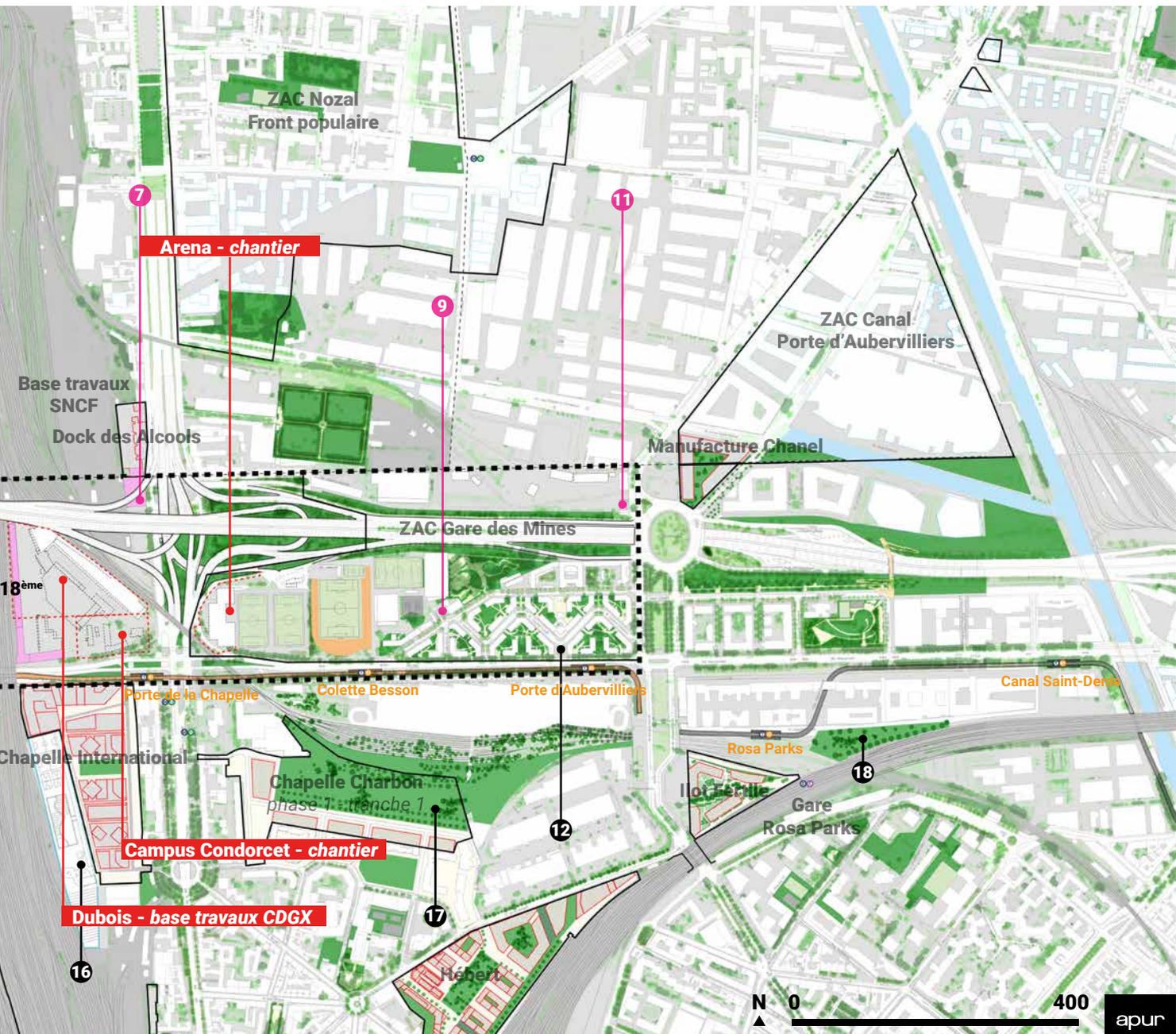
10. Logements EFIDIS

© ITAR Architecture



12. Cité Charles Hermite

© Apur - David Boureau



16. Halle logistique Chapelle International

© Joséphine Brueder/Mairie de Paris



17. Chapelle Charbon

© Agence Laverne



18. Le parc Cesària-Evora

© JB Gurfiat / Ville de Paris



1. Centre sportif B. Dauvin

© Aerodata 2015



3. IMGP 2 porte de Clignancourt

© Vincent Lavigne/Atelier WOA



5. Belliard - phase 1

© Marc Mimram Architecture Ingénierie



2. Centre sportif des Poissonniers

© Aerodata 2015



4. Caserne Gley

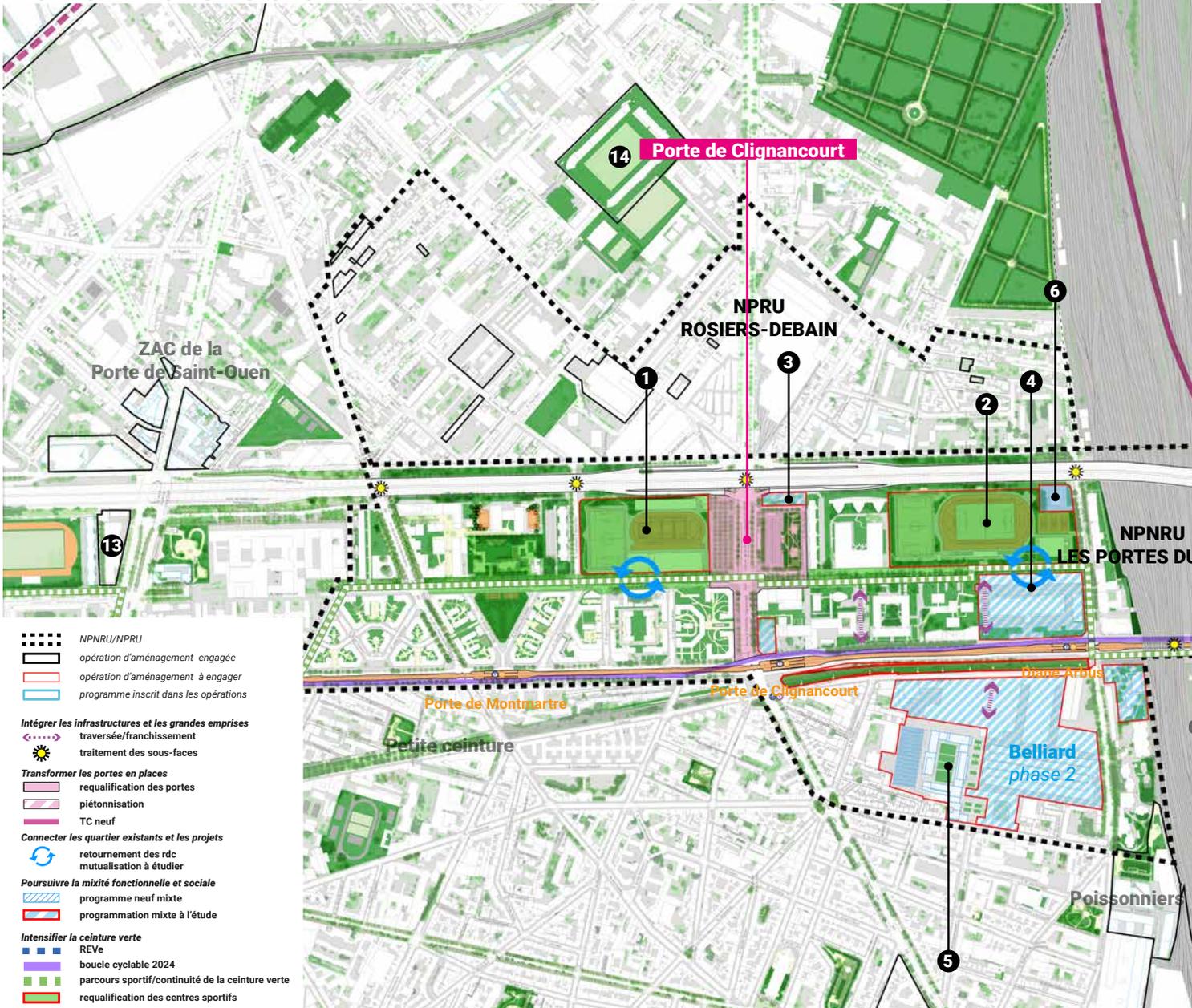
© Aerodata 2015



6. Tour des Poissonniers

© Paris Habitat

LES MUTATIONS DU SECTEUR DES PORTES DU 18^E À HORIZON 2024 ET AU-DELÀ



13. IMGP2 -porte de Saint-Ouen / 17&Co

© Hardelet & Le Bihan/Berga et Gonzales



14. IMGP2 site du stade Bauer

© SCAU - Clément Blanchet



15. Dock des Alcools

© CBRE/Compagnie de Phalsbourg



7. Campus Condorcet

© Labtop



9. Arena

© Apur/Luxigon/Air-images



11. Parcours sportifs

© Apur - Atelier Mille



8. CDG Express

© ADP/SNCF Réseau



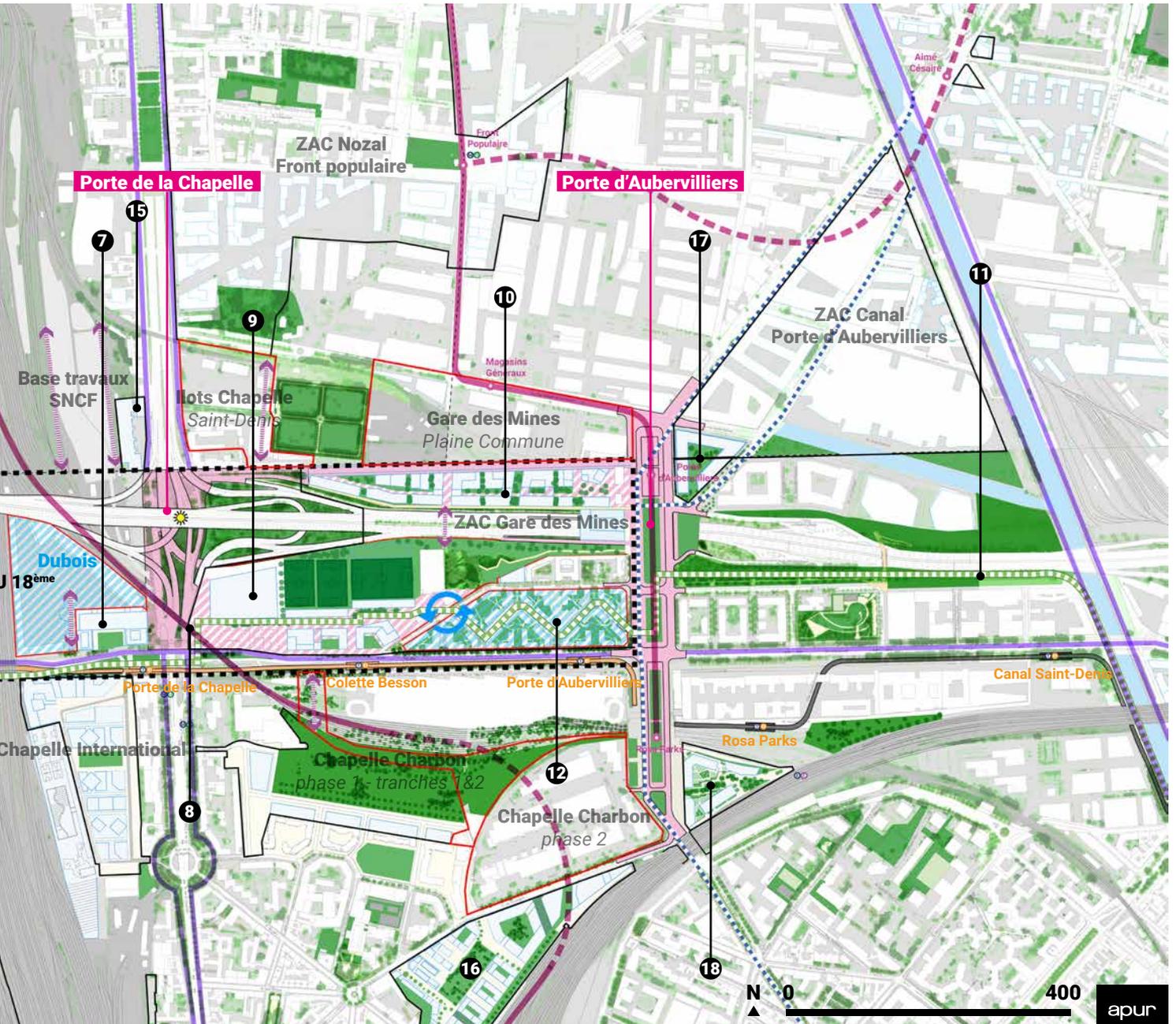
10. ZAC Gare des Mines

© Agence Leclercq



12. Cité Charles Hermite

© Apur - David Boureau



16. ZAC Hébert

© François Marcuz



17. Manufacture Chanel

© Rudi Ricciotti



18. Ilot Fertile

© TVK/Robota

NPNRU

LE SECTEUR DES PORTES DU 18^E

LES ÉVOLUTIONS DES PORTES ET DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT
INSCRITS DANS LE PÉRIMÈTRE DU NPNRU

Un Grand programme de renouvellement urbain de la couronne parisienne, le GPRU, a été engagé par la ville de Paris au début des années 2000 avec pour objectif la requalification de ce grand territoire marqué par la présence d'importants quartiers en difficulté et traversé par de lourdes infrastructures, génératrices d'autant de coupures urbaines. Plusieurs actions ont été mises en œuvre, suivies de nombreuses réalisations. En 2008, le secteur « porte de Montmartre/porte de Clignancourt » est intégré au PNRU, Programme national de renouvellement urbain.

Aujourd'hui, ce périmètre s'étend à la porte d'Aubervilliers et devient le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) des « portes du 18ème ». Il s'intègre à la requalification des boulevards des Maréchaux en lien avec la réalisation du tramway T3 et à la transformation des « portes en places », opération de couture urbaine entre Paris et les communes riveraines. Les mutations engagées de part et d'autre du boulevard périphérique ont ainsi vocation à valoriser les liens entre Paris et les communes voisines de Seine Saint-Denis.

Ce document fait le point des projets réalisés et à venir avec un double objectif :

- présenter une vision d'ensemble du devenir de ce territoire en mettant en évidence les aménagements récents depuis la création du PNRU « porte de Montmartre - porte des Poissonniers » et poursuivis dans le cadre du NPNRU des portes du 18^e ;
- restituer les grandes orientations qui devront structurer les aménagements futurs du secteur en intégrant le récolement des projets urbains portés par différents acteurs et leurs impacts sur l'espace public.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

